Mercredi 15 septembre 2021 • Vol. 04 - No. 52 • 10 000 exemplaires infodelavallee.ca

L'info de la Vallée

MRC Vallée-de-la-Gatineau

ACTUALITÉS

Une maison dédiée aux familles et enfants à Gracefield
PAGE 4

CULTURE

Jean-François-Régis Déléage, « le roi du Désert »
PAGE 7

SPORTS

Le Centre sportif Gino Odjick officiellement inauguré
PAGE 26

POUR LE PONT QUI ENJAMBE LA RIVIÈRE DÉSERT

D'importants travaux débutent

PAGE 5

(Photo L'info de la Vallée – Hélène Desgranges)

DÉMÉNAGEMENT TRANSPORT J.V.
Résidentiel | Commercial
Gilles Côté, propriétaire
Local et longue distance
ESTIMATION GRATUITE
Cell.: 819 441-4665 819 449-5311
>V00575-1

CANADIAN TIRE
250, boul. Desjardins
Maniwaki
819 449-2000
>L00865-1

Gareau Kia
1759, boul A.-Paquette, Mont-Laurier
819.623.1213 | gareaukia.com
>L00865-3

Achetez local
Annoncez local
in médias

MS PERFORMANCE PLUS
9107-0250 Québec inc.
GÉNÉRATRICE À PARTIR DE 429,99$ +TX
GÉNÉRATRICE INVERTER À PARTIR DE 849,99$ +TX
DUCAR
69 rue Principale Nord
Maniwaki
819 449-3273
www.performanceplusms.ca
>V00012-59

STIHL®

DES SENTIERS DE CHASSE SANS FEUILLE, SANS BRUIT...

Souffleur à main à batterie
à partir de **159,95$** +tx

modèle BGA 45

Souffleur à main à essence
à partir de **219,95$** +tx

modèle BG 50

modèle SH 56 CE

Souffleur aspirateur broyeur à essence
à partir de **309,95$** +tx

Souffleur à dos à essence
à partir de **439,95$** +tx

modèle BR 200

STIHL®
N°1 : LA MARQUE LA PLUS VENDUE AU CANADA

>V00014-95

PERFORMANCE PLUS
9107-0250 Québec inc.

Jonsered Ariens STIHL®

Heures d'ouverture
Lundi au vendredi 8h00 à 17h00

69, rue Principale Nord, Maniwaki
819 449-3273

www.performanceplusms.ca

À LA UNE

Une résidente de Kazabazua s'attaque à la vitesse sur la route 105

HÉLÈNE DESGRANGES
Journaliste de l'Initiative de journalisme local
hdesgranges@inmedias.ca

Une résidente de Kazabazua a réalisé un rapport de 180 pages pour faire changer les choses au niveau de la vitesse excessive des automobilistes sur la route 105, qui traverse toute la Haute-Gatineau.

Une résidente de Kazabazua espère faire la différence en ce qui concerne la vitesse des automobilistes sur la route 105, qu'elle juge excessive. (Photo L'info de la Vallée – Hélène Desgranges)

Louise Schnubb est résidente de Kazabazua depuis un an. Se disant entêtée et persévérante, la femme retraitée qui mentionne « avoir tout son temps en poche » a décidé de s'attaquer à ce qui, selon elle, est un gros problème de sécurité dans son milieu: la vitesse excessive sur la route 105. C'est son « projet de retraite », mentionne-t-elle.

Au total, Louise Schnubb dit avoir accumulé 800 pages de recherches pour établir un rapport sur l'état de la route 105 traversant la Vallée-de-la-Gatineau.

Une fois terminé, elle a notamment remis ce rapport au député de Gatineau, Robert Bussière, à la direction générale du ministère des Transports (MTQ) et à la préfète de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, Chantal Lamarche.

Mme Schnubb affirme s'être entourée de gens qui croient aussi à la nécessité d'un changement au niveau des problématiques de la route 105. Peu importe qui l'écoutera et comment, ce qu'elle souhaite, dit-elle, c'est obtenir un résultat positif au bout de la ligne et démontrer qu'elle n'est pas une « lâcheuse ».

UN DOSSIER QUI DEVRA ATTENDRE?

Mme Schnubb a précisé que Mme Lamarche préfère attendre après les élections municipales pour traiter le dossier. La préfète confirme cette information et l'explique par le fait que les comités seront suspendus sous peu pour faire place à la campagne électorale.

« Le dossier de la route 105 est régional, car il touche la plupart des municipalités locales du territoire, c'est donc régionalement que je souhaite travailler le dossier et entamer des démarches pour en faire une étude régionale. »

- Chantal Lamarche

Ceci dit, le dossier de la route 105 progresse néanmoins et les élus ont entériné une résolution dans laquelle ils demandent au MTQ de prioriser les interventions sur cette route. Des rencontres de courtoisie ont aussi eu lieu avec le MTQ pour faire progresser le dossier.

Au bureau de Robert Bussière, on confirme que le député a eu des échanges avec Mme Schnubb. Des actions ont été posées, dont l'installation de radars pédagogiques permettant de rappeler la limite de vitesse aux usagers. L'attente des résultats de cette initiative est attendue avant de poursuivre le dossier, a indiqué Pascale Labelle, attachée politique de M. Bussière.

À ce sujet, les avis divergent. Est-ce que l'installation des radars est le fruit du travail de recherche de Mme Schnubb? Selon le maire de Kazabazua, Robert Bergeron, la Municipalité travaille avec le MTQ depuis deux ans sur le dossier de la vitesse sur la route 105. Des radars pédagogiques ont déjà été installés dans la municipalité, assure-t-il, mais avaient été retirés pour réparation. Leur remise en fonction ne serait pas due, selon lui, aux interventions de Mme Schnubb.

De plus, la Municipalité a récemment reçu confirmation du MTQ que le panneau de limitation de vitesse à 50 km/h serait reculé pour avoir plus d'impact dans le village et que des panneaux de 70 km/h seraient aussi installés avant cela pour avertir les automobilistes de ralentir. Les mêmes panneaux seront mis en place sur la route 301, précise le maire.

Cet été au Québec, la Sûreté du Québec (SQ) a remis 46 000 constats d'infraction liés à la vitesse excessive, un comportement surreprésenté dans les principales causes de collisions mortelles ou avec blessés.

Le sergent Marc Tessier, du Service des communications de la SQ, confirme qu'il y a eu trois accidents mortels dans la dernière année sur la route 105, dont un pourrait être un geste volontaire. Même s'il ne détient pas de statistiques à cet égard, il mentionne qu'elle est de plus en plus achalandée et que la présence policière y est constante.

« À la suite des deux accidents, on a érigé un barrage de prévention pour sensibiliser les automobilistes. Il faut se rappeler que la plus grande cause d'accidents est toujours le comportement humain », ajoute M. Tessier.

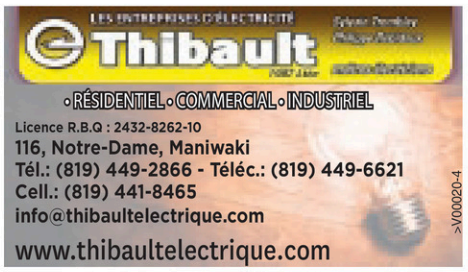

La réponse à nos jeux

RÉPONSE DU JEU N° 723

9	7	8	2	1	5	4	6	3
2	4	3	8	6	1	9	5	7
6	1	5	9	4	7	3	2	8
7	5	9	6	2	3	8	1	4
3	8	6	4	5	9	2	7	1
1	2	4	7	3	8	6	9	5
8	9	7	1	9	6	5	4	2
4	6	2	5	7	4	1	3	9
5	3	1	3	8	2	7	5	6

RÉPONSE DU N° 723

E	R	S	■	T	E	T	A	N
L	E	O	N	U	R	E	■	R
B	I	N	A	■	E	N	T	I
A	H	■	L	E	T	■	B	U
I	■	E	C	R	E	M	E	R
D	E	S	■	T	R	A	D	U
E	R	S	E	A	U	■	A	T
M	U	■	R	U	■	S	A	P
E	T	R	I	O	U	E	■	P
R	U	E	E	■	O	U	T	A
R	O	U	P	I	L	L	E	R
I	M	P	E	R	F	E	C	T

VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ÉVÉNEMENT, VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?

L'info de la Vallée

COMMUNIQUEZ AVEC LA RÉDACTION DE VOTRE JOURNAL RÉGIONAL!

redaction@inmedias.ca

Élections fédérales 20 SEPTEMBRE 2021

CIRCONSCRIPTION de Pontiac

Entrevues spéciales avec nos candidats

PAGE 9

familiprix
Gina St-Jacques
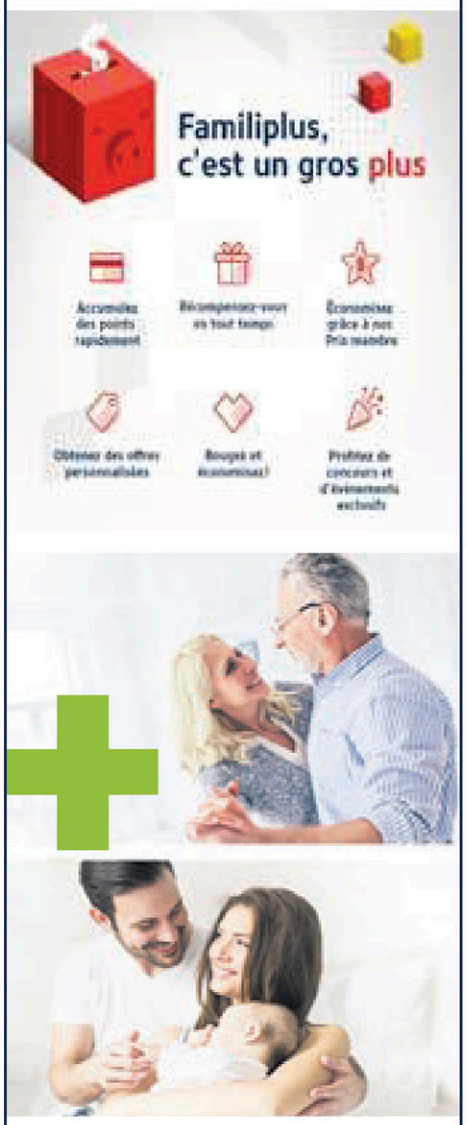

Vous avez des questions concernant la vaccination?
Prenez rendez-vous avec notre infirmière au Familiprix.com
Une occasion spéciale?
LA CARTE-CADEAU FAMILIPRIX
177, boul. Desjardins
Maniwaki
819. 449.3880
familiprix
Gina St-Jacques
>V00379-3

À Gracefield

De nouveaux services disponibles pour les enfants et les familles

C'est au 42, rue St-Joseph à Gracefield que se situe la toute nouvelle Maison de la famille - Centre de pédiatrie sociale en communauté de Gracefield. Les familles y sont déjà attendues. (Photo L'info de la Vallée – Hélène Desgranges)

HÉLÈNE DESGRANGES, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
hdesgranges@inmedias.ca

Les services aux enfants et familles s'agrandissent dans la Vallée-de-la-Gatineau: une deuxième Maison de la famille - Centre de pédiatrie sociale s'installe cette fois à Gracefield.

Alors que la Maison de la famille - Centre de pédiatrie sociale fête ses trois ans à Maniwaki, le projet avait aussi dans ses plans un centre à Gracefield. Faute de trouver un endroit, entre autres, le point de service de Maniwaki a été mis en place plus rapidement.

Le 10 septembre dernier, l'inauguration de la nouvelle maison à Gracefield était célébrée. Elle est située au 42, rue St-Joseph. « Il n'y avait pas de terrain et peu de maisons à vendre à Gracefield, on a surpris les propriétaires de celle-ci en leur demandant leur maison avant même qu'ils ne pensent à la vendre! », a raconté Joëlle Martel, directrice de la Maison de la famille - Centre de pédiatrie sociale.

Deux phases sont prévues au projet de Gracefield étant donné que la maison dénichée n'est pas suffisamment grande pour accueillir tous les projets à venir.

En fait, explique Joëlle Martel, lors de la première visite de la maison du 42, rue St-Joseph, il y a un an et demi, l'équipe n'avait pas prévu y faire autant de travaux. C'est en s'y installant qu'ils ont constaté qu'entre ce qu'ils avaient vu et la réalité, « il y avait une grande différence ».

Ces travaux plus importants que prévu arrivant en pleine pandémie, alors que tous les entrepreneurs en avaient plein les bras, ont donné des sueurs aux organisateurs. Malgré plusieurs références, personne n'était en mesure de les aider. Gracieusement, un entrepreneur a servi de sauveteur pour faire en sorte que la première clinique prévue au centre puisse se tenir le 14 septembre, explique Mme Martel.

Bien que des travaux se déroulent encore, au sous-sol notamment, la maison est fin prête pour accueillir ses premières familles. Grand salon, cuisine, salle de conférence, bureau de médecin, halte-garderie et place pour le dodo sont finalisés. Mais ce serait sans compter sur la vision de l'équipe de la maison.

Une deuxième phase est déjà prévue pour doubler la superficie de la maison, souligne la directrice. D'ailleurs, une demande d'aide financière, qui devait être à l'étude pour cet agrandissement en décembre seulement, semble déjà être sous la loupe du bailleur de fonds, fait remarquer Mme Martel qui a reçu, la veille de l'inauguration, une demande de suivi sur le projet.

DOCTEURE JACINTHE PARADIS, ENGAGÉE À GRACEFIELD DEPUIS 20 ANS

L'une des personnes qui avaient été approchées pour le projet il y a 4 ans est la docteure Jacinthe Paradis. Active au CLSC de Gracefield depuis 20 ans, elle avait l'impression de ne pas en faire assez pour les enfants de la région. Son projet, en s'engageant dans le comité de la Maion de la famille - Centre de pédiatrie sociale, était d'ajouter des services pour les enfants du sud de la région.

> « **Les enfants du sud ont autant de droits que ceux du nord.** »
> *- Dre Jacinthe Paradis*

C'est un peu à regret, dit-elle, qu'elle a joint le projet de Maniwaki, non que ces familles n'avaient pas aussi besoin de services, mais parce que son cœur est à Gracefield et c'est là qu'elle aurait voulu s'impliquer dès le début. C'est donc avec beaucoup de joie qu'elle accueille la nouvelle maison qui, selon elle, a été possible grâce à la force d'un village. Elle nomme en ce sens la préfète Chantal Lamarche qui a soutenu le projet dès le début, les élus municipaux de Gracefield, ainsi que les anciennes et les nouvelles employées de la maison. Elle espère maintenant que plusieurs familles viendront profiter des nouveaux services.

Pour sa part, Chantal Lamarche souligne que la directrice du centre lui a appris quelque chose qu'elle n'oubliera plus jamais. Une maison de la famille - Centre de pédiatrie sociale en communauté n'est pas seulement là pour aider aux habiletés parentales des familles ni pour faire de la cuisine communautaire uniquement. Les intervenants sont aussi là pour appuyer des démarches de recherche de logements, apporter de l'aide alimentaire au besoin, bref, on comprend rapidement aux explications de Joëlle Martel qu'une maison comme celle de Gracefield offre un filet de sécurité non négligeable.

À LA UNE

Maniwaki

Travaux de 3,8 M$ sur le pont de la rivière Désert

HÉLÈNE DESGRANGES
Journaliste de l'Initiative de journalisme local
hdesgranges@inmedias.ca

Les travaux débutés sur le pont enjambant la rivière Désert à Maniwaki, sur la route 105, s'étaleront jusqu'en 2022. Ils ne devraient occasionner que des entraves mineures aux automobilistes et peu d'impacts pour les commerces et voisins.

Les travaux sur le pont de la route 105 à Maniwaki coûteront 3,8 M$ et dureront environ 24 semaines. Ils ont débuté le 7 septembre et prendront une pause pour la période hivernale avec une reprise vers le mois d'avril et une clôture des travaux au printemps, souligne Rosalie Faubert, conseillère en communication au ministère des Transports (MTQ).

Déjà, on peut constater le début des travaux qui visent à réparer les éléments de fondation de la structure du pont. Les travaux consistent à des réparations du tablier, de la dalle et des poutres, entre autres, souligne Mme Faubert.

CIRCULATION ET ENTRAVES DIVERSES

La circulation dans les deux directions sur le pont sera généralement accessible. Au cours de la deuxième semaine de travaux, des entraves mineures pourraient avoir lieu, mentionne le MTQ. Par exemple, des voies pour tourner à gauche à chaque extrémité du pont seront fermées. Notons que le pont enjambe la rivière Désert entre les rues Gilmour et des Oblats donc entre le Tim Hortons et les Galeries de Maniwaki.

À certaines étapes du projet, le MTQ devra possiblement fermer une direction à la fois, mais ce seront des contraintes de coutes durées, ajoute Rosalie Faubert. Étant donné que les entraves prévues sont mineures, le MTQ, mentionne-t-elle, ne prévoit pas d'impacts ou peu pour les commerçants et les résidents de ce secteur de Maniwaki. Aucune limite de charge ne sera mise en place sur le pont pour la durée des travaux, confirme Mme Faubert.

UN PONT QUI DESSERT DES MILLIERS D'USAGERS

Le pont qui enjambe la rivière Désert à Maniwaki date de 1957. Cette réfection est inscrite dans la liste des investissements routiers 2021-2023 de l'Outaouais peut-on lire dans un communiqué émis par le MTQ. Le député de Gatineau, Robert Bussière, se réjouit des travaux en notant qu'il s'agit d'un axe routier d'importance dans la région. Le ministre des Transports, François Bonnardel, souligne quant à lui que 16 400 usagers empruntent le pont de façon journalière.

24 semaines et une pause hivernale: voilà ce qui est prévu pour la remise à niveau sécuritaire du pont qui enjambe la rivière Désert à Maniwaki. Les travaux devraient se terminer au printemps 2022. (Photo L'info de la Vallée – Hélène Desgranges)

Achetez local
Annoncez local
in médias

ASEC
Vallée-de-la-Gatineau
Défense collective des droits

CAPSULE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Le droit à l'éducation : un droit fondamental et universel!

L'éducation est un droit essentiel, qui permet à chacun de recevoir une instruction et de s'épanouir dans sa vie sociale. Le droit à l'éducation est vital pour le développement économique, social et culturel de toutes les sociétés.

- *L'éducation permet d'acquérir les connaissances de base*
- *L'éducation favorise l'épanouissement de chaque enfant*
- *L'éducation doit être accessible à tous les enfants*

Tout résident du Québec a droit à la gratuité des services éducatifs prévus par la présente loi et par le régime pédagogique établi par le gouvernement du Québec.

Attention!! Aux frais divers variés et croissants qui sont exigés comme étant des frais de gestion et d'administration de toutes sortes qui vont au-delà de la capacité de payer d'une bonne partie des familles québécoises.

FAITES VALOIR VOTRE DROIT
LES DROITS ÇA SE DÉFEND !
>V01523-1

alloprof.qc.ca
L'école est obligatoire, mais c'est pas obligé d'être plate.
alloprof

GRATUIT
fadoq Région Outaouais
FÊTE CHAMPÊTRE
1er OCTOBRE 2021
Journée internationale des aînés
À L'AÉROPORT EXÉCUTIF GATINEAU - OTTAWA
On lâche notre fou, en toute sécurité!
PROGRAMMATION
TOUTE LA JOURNÉE : 9 H À 17 H
Bingo, tournois, jeux de dames, poches et Washers, exposants locaux, animation.
PRÉSENTATIONS : 9 H 45 À 11 H 45
Yoga, Essentrics, Karaté.
SPECTACLE : 12 À 13 H 15
Trio MomOMangO : vibrez avec des classiques issus du répertoire Blues, Rock and Roll et Jazz.
DANSE EN LIGNE : 13 H 30 À 14 H 30
SPECTACLE : 15 H À 16 H 30
Chanteur country Ghys Mongeon.
FERMETURE DU SITE : 17 H
Réservé aux membres FADOQ.
Gratuit - Places limitées.
Pré-inscription en ligne, passeport vaccinal et pièce d'identité obligatoires.
Apportez votre chaise !
BILLETS ET INFORMATIONS
WWW.FADOQ.CA/OUTAOUAIS
(819) 777-5774
Carte promotionnelle FADOQ disponible au coût de 15 $ pour les non-membres, valide pour une durée de 10 mois.
ACTIVITÉS SOCIALES ET SPORTIVES - SPECTACLES MUSIQUE - DANSE EN LIGNE ARTISANS - FOOD TRUCK ANIMATION
>X02476-1
Coopérative funéraire de l'Outaouais
Partenaire exclusif de la Fête Champêtre
Partenaire majeur de la Journée internationale des aînés
AÉROPORT EXÉCUTIF GATINEAU-OTTAWA
intact ASSURANCE Auto • Habitation
SSQ assurance Vie • Santé • Investissement

À LA UNE

Office des producteurs de bois de la Gatineau

Après une année 2020 décevante, 2021 devrait être meilleure

HÉLÈNE DESGRANGES, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
hdesgranges@inmedias.ca

Le 31 août dernier, l'Office des producteurs de bois de la Gatineau (OPBG) a tenu deux assemblées générales annuelles d'un coup pour rattraper celle non tenue à cause de la COVID-19 en 2020. La rencontre s'est terminée dans le positif avec une vue sur l'année 2021 qui s'annonce meilleure que la dernière.

En 2019, l'OPBG a enregistré des ventes de bois de 8,7 M$ pour un volume total de livraison de 146 000 mètres cubes. « Ce n'était pas notre meilleure année, c'était l'année de la fermeture de l'usine Fortress à Thurso et cela a eu un impact », rappelle Mario Couture, directeur général de l'organisme.

Puis, est arrivée la pandémie en 2020.

> **« Il ne faut pas tout mettre sur le dos de la COVID-19. »**
> *- Mario Couture*

Si l'année 2020 fut difficile pour le marché du bois des forêts privées, la rentabilité a été au rendez-vous, mentionne le directeur. Les ventes de bois se sont situées à 6,5 M$ pour un volume total de livraison de 106 000 mètres cubes. Étant donné que la pandémie a freiné le travail sur le terrain, explique-t-il, malgré une réouverture en octobre, il ne fut pas possible de rattraper les retards considérant que le nombre de travailleurs sur le terrain a une limite, mais aussi, que plusieurs, voyant que l'exploitation de leur forêt n'était pas possible, se sont tournés vers d'autres occupations et certains se sont même tournés vers la forêt publique qui offrait alors plus de débouchés.

L'année 2020 fut difficile pour les producteurs de bois en terres privées, mais 2021 annonce déjà un retour vers la normale. (Photo Pixabay)

« Résultat, l'année 2020 fut la plus petite année depuis 30 ans », souligne M. Couture.

Étant donné des pertes de 2 M$ et les difficultés de 2020, Mario Couture souligne la compétition jugée déloyale que vivraient les producteurs en terres privées. L'Office a dû défendre ses membres et est même allé se plaindre au ministre directement, car, alors que le bois des producteurs en terres privées ne « rentrait » pas dans les usines, celui des terres de la Couronne y était accueilli.

« Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), qui a l'obligation de s'assurer que les forêts publiques sont résiduelles, ne respecte pas toujours ses engagements et on se bat depuis 60 ans à ce sujet », soutient Mario Couture en ajoutant que « le ministre qui est responsable de faire respecter ce règlement est le plus gros vendeur de bois ». À la suite de ses démarches, l'OPBG aurait reçu une réponse mentionnant que la situation rentrerait dans l'ordre.

« C'est déjà difficile de vendre notre bois, on ne devrait pas être les gardiens de la loi en plus », soutient M. Couture en ajoutant que l'association est cependant là pour améliorer les conditions des producteurs en terres privées.

ESPOIR POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Malgré le temps limité sur le terrain en 2020, l'augmentation du prix du bois a permis une belle rentabilité aux propriétaires qui ont fait des coupes, mentionne le directeur. La prochaine année s'annonce aussi vers un retour aux ventes de 2019 et c'est d'ailleurs l'objectif de l'association. La prochaine AGA aura lieu en avril 2022, c'est à ce moment que les administrateurs pourront faire un bilan, mais déjà, « c'est bien parti », mentionne Mario Couture. Mentionnons que les sept administrateurs du conseil d'administration ont été reconduits dans leurs fonctions, dont six sans opposition. Si deux d'entre eux sont de nouveaux joueurs depuis deux ans, les autres sont en poste depuis 25 ans, note M. Couture.

QUI EST L'OPBG?

L'OPBG est une association qui représente les producteurs en forêts privées. Elle ne travaille pas pour les compagnies forestières, précise Mario Couture. L'association, qui est venue au monde vers les années 60, a été créée pour que les producteurs en forêt privée puissent se donner une force face aux industries forestières qui font de l'exploitation en forêt publique, par exemple.

Les membres sont des propriétaires de terres privées se trouvant sur le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Ils habitent majoritairement le territoire, mais certains ont leur domicile ailleurs au Québec et même aux États-Unis et en Chine, relate le directeur. Il existe trois associations du genre en Outaouais. Il y en a une à Mont-Laurier qui couvre aussi les Laurentides, sur un total de 13 au Québec.

Si certains exploitent eux-mêmes leur forêt, d'autres, n'ayant plus la capacité et ne trouvant pas de relève, par exemple, relèguent cette tâche à des entreprises forestières qui le font pour eux. Sur 2 450 propriétaires de terrain sur le territoire, tous ne font pas de mise en marché de leur bois, explique M. Couture.

« Certains le font aux 10 ou 15 ans. D'autres refusent de le faire, mais ont la surprise de voir leur bois tomber lors de gros vents, ouragans ou tornades par exemple », souligne-t-il. « C'est souvent la différence entre travailler aussi fort pour vendre son bois plus cher et en faire de la planche ou subir une catastrophe ou l'effet du temps, et le vendre moins cher pour de la pâte », donne-t-il en exemple, en ajoutant que certains propriétaires ne croient pas en l'importance d'entretenir leur forêt.

Chaque année, donc, ce sont environ 300 producteurs qui récoltent dans leur forêt privée de la région, dénombre le directeur général.

L'info de la Vallée
MRC Vallée-de-la-Gatineau
in médias

50, rue Principale Nord, Maniwaki Québec J9E 2B3
819 306-1220
Annonces classées : 1-866-637-5236
www.infodelavallee.ca

Directeur administratif
Sylvain Lacasse
slacasse@inmedias.ca

Directrice développement
Chantal Roussel
croussel@inmedias.ca

Directrice finances/ ressources humaines
Katy Dufresne
kdufresne@inmedias.ca

Administration
Sylvie Robitaille
srobitaille@inmedias.ca

Directeur de l'infographie
Marc Cadieux
mcadieux@inmedias.ca

Graphistes
Julie Leclerc
Émilie Constantineau
Martine Cotton
Jessica Lacroix
Samantha Doiron
Tanya Laframboise

Directrice de l'information
Marilou Séguin
mseguin@inmedias.ca

Rédacteur en chef
Simon Dominé
sdomine@inmedias.ca

Journalistes
Kathleen Godmer
kgodmer@inmedias.ca
Hélène Desgranges
hdesgranges@inmedias.ca

Gilles C. Poirier
gcpoirier@inmedias.ca

Directrice des ventes
Fannie Carrière
fcarriere@inmedias.ca

Stratèges médias
Véronique G. Charland
vcharland@inmedias.ca
Joëlle Bélisle
jbelisle@inmedias.ca
Élise Léonard
eleonard@inmedias.ca

Directrice web et médias sociaux
Mélodie Rivest
mrivest@inmedias.ca

Gestion de communauté
Jacob Chartrand
jchartrand@inmedias.ca

TIRAGE : 10 000 EXEMPLAIRES
RÉSEAU SÉLECT
Membre hebdos Québec
Propriété de In Médias inc.
Imprimé par Transcontinental Qualimax
Distribué par PubliSac
Financé par le gouvernement du Canada | Canada

Chronique HISTORIQUE

de Michel Prévost
Société d'histoire de l'Outaouais

Jean-François-Régis Déléage, le roi du Désert

Le père Jean-François-Régis Déléage. (Photo https://www.omiworld.org/lemma/deleage-jean-francois-regis/)

La municipalité de Déléage, près de Maniwaki, doit son nom à un a oblat, le père Jean-François-Régis Déléage. Ce religieux contribue grandement au développement de la Vallée-de-la-Gatineau en faisant venir des colons et en fondant plusieurs paroisses catholiques. Il fait partie des grands missionnaires de l'Outaouais du dix-neuvième siècle. On souligne cette année le bicentenaire de sa naissance.

Jean-François-Régis Déléage est né le 15 décembre 1821 à Crossac, dans la Haute-Loire, en France. Après avoir fréquenté le petit séminaire de Monistrol-sur-Loire et le grand séminaire du Puy, il entre au noviciat des Oblats à Notre-Dame de l'Osier, où il fait profession religieuse en 1848.

Déléage s'embarque tout de suite pour le Bas-Canada (Québec) où il termine ses études en théologie à Montréal. Il est ordonné prêtre, le 29 octobre 1848, par Mgr Joseph-Bruno Guigues, le premier évêque catholique de Bytown. À cette époque, le grand diocèse de Bytown, qui deviendra le diocèse d'Ottawa, inclut l'Est ontarien et l'Outaouais.

Afin d'apprendre l'anglais, le nouveau prêtre commence son apostolat à la paroisse Notre-Dame-de-la-Visitation, à South Gloucester, dans l'Est ontarien, qui compte plusieurs familles d'origines irlandaises.

En 1853, Déléage est nommé curé de la nouvelle paroisse de l'Assomption à Maniwaki. Le missionnaire devient également le supérieur des Oblats de Marie-Immaculée à Maniwaki. À son arrivée, la paroisse ne compte que 200 familles et tout est à faire.

Ainsi, le religieux voit à la construction d'une belle église et d'écoles. En 1870, il fait venir les Sœurs Grises de la Croix pour s'occuper de santé et d'éducation. Cette congrégation fondée à Ottawa, en 1845, par mère Élisabeth Bruyère porte aujourd'hui le nom de Sœurs de la Charité d'Ottawa.

Par ailleurs, le père Déléage tente de développer la colonisation sur les terres concédées aux Oblats par l'État pour encourager les Algonquins à s'adonner à la culture, mais il ne connaît pas grand succès. En revanche, il réussit à faire venir dans les cantons d'Egan et de Kensington plusieurs familles irlandaises de son ancienne paroisse à South Gloucester, bientôt suivies par des Canadiens français.

UN PRÊTRE BÂTISSEUR

Le père Déléage s'intéresse également au développement de la région en établissant un moulin à scie à la chute des Eaux en 1854 et, six ans plus tard, un moulin à scie et à farine. Ce bâtiment s'avère à l'origine de la paroisse Sainte-Famille d'Aumond. Il obtient aussi du gouvernement la construction de routes si nécessaires à la croissance de la région.

Sur le plan religieux, le père Déléage voit à la fondation d'une dizaine de paroisses, dont celles de Saint-Gabriel, Sainte-Philomène et La Visitation.

En plus de sa cure, le supérieur des Oblats à Maniwaki parcourt les chantiers forestiers de la Gatineau, mais aussi du Témiscamingue. Il œuvre aussi auprès des Autochtones et maîtrise huit dialectes.

En 1879, Déléage demande d'être relevé de ses fonctions de supérieur des Oblats à Maniwaki. Par la suite, il effectue un bref séjour à la paroisse Sainte-Anne de Mattawa, en Ontario et accepte un dernier engagement comme supérieur de la mission de Témiscamingue. Le religieux, aimé de tous, meurt à Ottawa le 1er août 1884 à l'âge de 62 ans. Il repose au cimetière Notre-Dame de Gatineau.

UN GRAND MISSIONNAIRE

Le père Gaston Carrière note dans le *Dictionnaire biographique du Canada* que Régis Déléage « fut toute sa vie un missionnaire dévoué qui ne reculait devant aucun sacrifice pour assurer le bien-être spirituel et matériel de ses ouailles. Il appartient à la lignée des grands missionnaires du siècle dernier (le dix-neuvième). »

La mémoire du père Déléage est bien présente dans la toponymie de la Vallée-de-la-Gatineau, puisqu'un lac porte son nom à Montcerf-Lytton et à Déléage, une rue ainsi qu'un boulevard lui rendent hommage.

Somme toute, tous ces lieux peuvent porter fièrement le nom de ce prêtre oblat d'origine française qui contribue, pendant plus de 25 ans, au développement de la Vallée-de-la-Gatineau. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien qu'on le surnomme « le roi du Désert ».

Voir: Gaston Carrière, « DÉLÉAGE, JEAN-FRANÇOIS-RÉGIS », dans *Dictionnaire biographique du Canada,* vol. 11, Université Laval/University of Toronto, 2003–, http://www.biographi.ca/fr/bio/deleage_jean_francois_regis_11F.html.

2976
organismes soutenus par Desjardins Outaouais cette année.

Et c'est loin d'être fini.

>V01932-1

Investir dans son milieu

Les caisses Desjardins de l'Outaouais sont fières de s'impliquer auprès de plusieurs centaines d'organismes et d'entreprises de la région et ce, année après année.

Les données ont été récoltées en mai 2021.

Desjardins

Élections fédérales

20 SEPTEMBRE 2021

Question de la modératrice sur la laïcité et la langue française

« C'était une attaque contre le Québec »

YANNICK BOURSIER
yboursier@inmedias.ca

Les propos de la modératrice du débat en anglais le 9 septembre dernier affirmant que la loi 21 et le projet de loi 96 sont racistes et discriminatoires est « une question loadée qui n'a pas sa place », a réagi le premier ministre du Québec, François Legault, le lendemain.

Dans le cadre du débat en anglais des élections fédérales 2021, la modératrice a introduit une question au chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, en parlant de racisme et de discrimination en lien avec ces deux loi/projet de loi du Québec touchant la laïcité et la langue française. Elle lui demandait ensuite comment il pouvait approuver ça.

Cette sortie a fait réagir et le premier ministre François Legault a fait un point de presse pour déplorer cette « attaque contre la loi 21 et le projet de loi 96 ». « Le Québec est une nation libre de protéger sa langue, ses valeurs et ses pouvoirs », a-t-il indiqué.

Le premier ministre du Québec s'est défendu de s'ingérer dans la campagne fédérale et de dire aux gens comment voter. « La nation québécoise est attaquée dans ses compétences. Dans ce qu'on a de plus important, la langue française. Dans ses valeurs votées démocratiquement et appuyées par une majorité de Québécois. Je pense que le moins que l'on doit s'attendre d'un premier ministre du Québec, c'est de dire: un instant, c'est inacceptable. »

Le premier ministre croit aussi que la modératrice du débat, la présidente de l'Institut Angus Reid, de même que le consortium des médias qui organisaient ce débat doivent s'excuser. « C'était la modératrice en chef. Elle était responsable de coordonner le travail de tous les journalistes. Ce n'est pas rien ce qui est arrivé hier (jeudi). »

« J'aurais aimé que le format permette aux cinq chefs de dire: « Ça pas de bon sens, retirez votre question », a-t-il ajouté.

VOTE

Dans le cadre de cette sortie, le premier ministre du Québec a aussi invité les Québécois à bien y penser dans leur décision pour l'élection du 20 septembre prochain.

« Ce que je demande aux Québécois depuis le début de la campagne électorale, c'est de tenir compte des intérêts de la nation québécoise. Et notre intérêt, c'est d'avoir plus d'autonomie. »

Ce n'est pas ce que proposent tous les partis, selon lui. « Actuellement, on a trois partis qui veulent décider à notre place, de nos priorités dans nos pouvoirs. SVP, tenez compte de ça dans notre choix. »

Le premier ministre François Legault a déploré les commentaires de la modératrice au débat des chefs en anglais qui parlaient de racisme et de discrimination concernant la loi 21 sur la laïcité et le projet de loi 96 sur la langue française. (Photo L'info de la Basse-Lièvre – Archives)

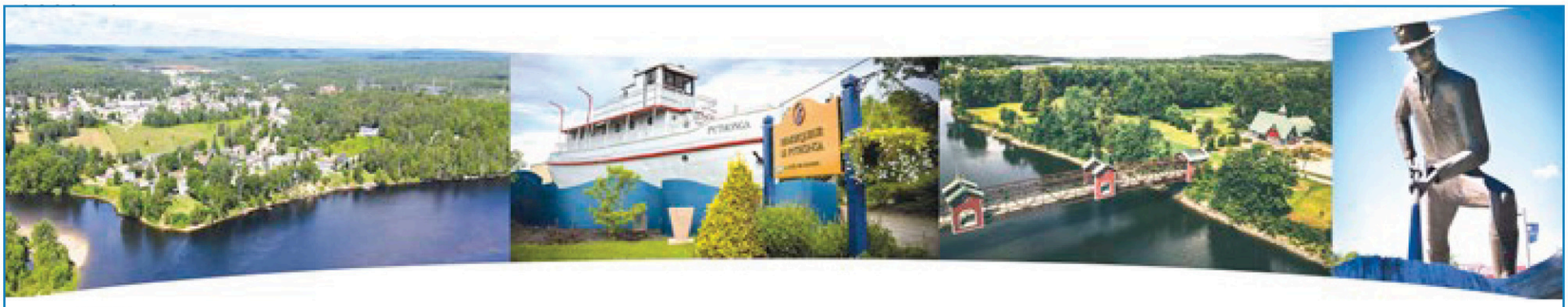

Ville de MANIWAKI

La Semaine de la municipalité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, cette année se déroulera partout au Québec sous le thème « ***Ma municipalité : ma qualité de vie!*** », du 12 au 18 septembre 2021.

La première édition de cette semaine thématique a eu lieu en 1988.

Cet événement vise à :

- Promouvoir la démocratie et l'organisation municipales ;
- Sensibiliser la population à l'importance de l'engagement citoyen, qui est primordial pour le développement et la vitalité de chaque municipalité;
- Mieux faire connaître à toute la population les nombreux services que les municipalités offrent.

Pour la Ville de Maniwaki, c'est l'occasion idéale de rappeler à sa communauté que notre administration municipale est présente pour chaque citoyenne et citoyen. Nous avons travaillé en ce sens afin maintenir la qualité de nos services malgré les difficultés que tous et chacun ont vécues cette année. Nous veillons continuellement sur le bien-être de ceux-ci et nous travaillons afin qu'ils se sentent bien dans leur ville.

Soyez assuré que la Ville de Maniwaki continuera d'assurer sa mission : offrir à sa population des services et des infrastructures de qualité qui répondent aux besoins de tous.

>V02005-1

Élections fédérales

20 SEPTEMBRE 2021

Portrait de candidats

La bloquiste Gabrielle Desjardins veut rejoindre les moins politisés

HÉLÈNE DESGRANGES
hdesgranges@inmedias.ca

Ils sont près de 20 jeunes de moins de 30 ans à se présenter comme candidats pour le Bloc Québécois à travers la province. Gabrielle Desjardins fait partie de ce groupe. Si elle en a surpris quelques-uns d'accepter d'être devant les projecteurs, ils ne l'étaient pas de la voir se lancer en politique.

C'est en accompagnant un candidat aux élections provinciales en 2018 que Gabrielle Desjardins a commencé à s'intéresser plus sérieusement au monde politique. À 22 ans, elle trouve important de montrer que les jeunes ont aussi leur place en politique et s'y impliquent.

Résidente de Gatineau jusqu'à l'an dernier, elle a quitté la région momentanément, le temps de faire des études en enseignement à Québec. Après deux ans d'études en psychologie, l'enseignement au secondaire l'a interpellée. La base de ses intérêts se situe dans la relation d'aide.

Outre la politique, c'est aussi dans ce domaine que Gabrielle Desjardins a pris de l'expérience de vie en étant bénévole chez Tel-aide. Mais la politique fait partie de son quotidien depuis 2018. D'abord au niveau local en accompagnant un candidat de Chapleau, mais maintenant au niveau national depuis qu'elle a joint, en 2020, les rangs de l'exécutif du comité national des jeunes du Parti Québécois en tant que conseillère.

Déjà à l'école secondaire, Gabrielle Desjardins s'impliquait au niveau du comité environnement de son école, mais aussi au conseil des élèves et au conseil d'établissement.

Si elle a choisi le Bloc Québécois pour sa candidature, c'est pour elle une suite logique à son implication au Parti Québécois. « Le parti défend les valeurs du Québec qui me tiennent à cœur », souligne-t-elle en mentionnant des enjeux importants pour elle sur lesquels le parti mise aussi.

> **« Développer le transport en commun en région, c'est en cours, mais il reste encore beaucoup de travail à faire et pourtant, on n'est pas si loin d'Ottawa. »**
>
> *- Gabrielle Desjardins*

Le transport, la préservation de l'environnement dont le dossier de Chalk River et aussi la protection de la langue française sont tous des éléments qui l'ont convaincue de s'engager dans les rangs du Bloc Québécois et qui devraient, selon elle, convaincre les gens de s'allier aussi à ce parti.

Elle considère que l'Outaouais n'est pas à son plein potentiel, que ce soit au niveau des télécommunications ou en santé. Elle se désole de voir les bris de services de la région dans ce secteur. Les enjeux de la région, elle les connait plutôt bien, assure-t-elle.

Voir s'allumer une flamme chez les gens moins politisés est un leitmotiv pour la candidate Gabrielle Desjardins, du Bloc Québécois. (Photo gracieuseté – Gabrielle Desjardins)

Au-delà de tous ces enjeux sur lesquels la candidate désire travailler, il y a cette volonté de rejoindre les moins politisés, dont les jeunes. « Chaque fois que je vois s'allumer une flamme en eux et que je sens que je leur donne la perception qu'ils peuvent changer les choses, je trouve ça beau », conclut la candidate du Bloc Québécois.

Élections fédérales
20 SEPTEMBRE 2021

L'info présentera un portrait de chacun des candidats de la circonscription dans ses pages d'ici le jour du scrutin. Les entrevues sont réalisées au fil des semaines au fur et à mesure du dévoilement des candidats des différents partis politiques.

La totalité de ces portraits, ainsi que tous nos textes sur le sujet, seront regroupés sur notre site Web dans la section « Élections fédérales ».

Mon dossier chasse et pêche

Achetez en ligne vos permis de pêche et de chasse au petit gibier

Québec.ca/mondossierchassepeche

>V01962-1

Votre gouvernement

Québec

FORMATION

Vous désirez approfondir vos connaissances, rehaussez vos compétences ou vous requalifier dans le cadre de votre emploi ou pendant votre recherche d'emploi?
Le Cégep de l'Outaouais offre une diversité de formations de perfectionnement EN LIGNE.

Formations à 25$

Critères d'admissibilité au 25$

Vous habitez la région de l'Outaouais. Vous êtes un travailleur du secteur privé, un travailleur autonome, un travailleur temporairement sans emploi ou saisonnier.

certaines conditions s'appliquent

Vérifiez votre admissibilité sur le site web

Inscription sur le site web à l'adresse suivante :
http://fc.cegepoutaouais.qc.ca/index.php/formations/services-a-maniwaki
ou au 819-770-4012 poste 4520

FORMATIONS OFFERTES:

- Bureautique
- Communication et médias sociaux
- Comptabilité
- Français des affaires
- Gestion et administration
- Ressources humaines
- Services à la clientèle
- Francisation en entreprise
- Anglais langue seconde
- Français langue seconde

Un laboratoire sera à la disposition des participants ne possédant pas Internet. Mentionnez-le à votre inscription!

Avec la participation financière de : Québec

SAE Service aux entreprises

Formation continue pour adultes et entreprises

Cégep de l'Outaouais

>V01188-1

ACTUALITÉS

COVID-19

« Ce n'est pas aux vaccinés à payer pour les non-vaccinés » - Christian Dubé

MAXIME COURSOL
mcoursol@inmedias.ca

Tous les travailleurs de la santé non vaccinés seront suspendus sans solde à compter du 15 octobre. De plus, les visiteurs et proches aidants devront présenter leur passeport vaccinal pour accéder aux établissements de santé.

Le gouvernement en a fait l'annonce le 7 septembre, justifiant ce resserrement afin de « protéger l'environnement » du réseau de la santé. On parle ici des hôpitaux et des CHSLD. Selon le ministre de la Santé, Christian Dubé, on voit tous les jours l'impact des non-vaccinés sur le réseau et il importe de limiter au maximum leur présence dans celui-ci s'ils ne sont pas hospitalisés. Il a cité en exemple le nombre d'admissions aux soins intensifs dans le Grand Montréal dans les 24 heures précédentes. « 16 personnes sur les 20 admises étaient non vaccinées », a-t-il soutenu.

Il a également avancé qu'il y avait, dans la vague actuelle de COVID-19, une « déconnexion » entre le nombre de cas et le nombre d'hospitalisations, à la différence des autres vagues précédentes, et que l'importante proportion de personnes vaccinées en était l'explication la plus probable. « On n'empêchera pas les gens qui sont vaccinés à reprendre une certaine normalité en raison d'une petite minorité de gens non vaccinés. Ce n'est pas aux vaccinés à payer pour les non-vaccinés », a-t-il déclaré.

Le premier ministre François Legault, présent à la même conférence de presse, abonde dans le même sens. « Je vais tout faire pour qu'il n'y ait pas de reconfinement, a-t-il assuré. C'est justement pour ça qu'on a des mesures, pour qu'il n'y ait pas de reconfinement. »

PRESSION SUR LE SYSTÈME DE SANTÉ

D'après le premier ministre, si les projections de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) se concrétisent, les hospitalisations dues à la COVID-19 vont continuer d'augmenter dans les prochaines semaines. C'est ce qui lui fait dire qu'il faudra « apprendre à vivre avec le virus et avec les hospitalisations dues au virus », puisque les gens non vaccinés risquent de continuer de contracter la COVID-19 et de se retrouver à l'hôpital.

« Je demande aux 87% qui ont reçu au moins une dose de convaincre une personne non vaccinée d'aller se chercher une dose. »

- François Legault

Afin de réduire la pression sur le système de santé, Québec annonce que les gens non vaccinés ne pourront plus travailler dans celui-ci ou avoir accès aux hôpitaux pour y visiter leurs proches. Des exceptions demeurent toutefois possibles dans ce dernier cas, dit le ministre sans s'avancer. (Photo Unsplash)

Sa principale crainte est maintenant de voir le système de santé vaciller sous la vague de COVID-19. Il soutient qu'il y a assez de lits aux soins intensifs en ce moment pour y faire face, mais que le personnel manque, surtout les infirmières. Plusieurs avenues sont explorées en ce moment, dit-il, pour convaincre celles qui ont quitté le milieu d'y revenir. Il évoque notamment de les « payer plus » et de déléguer à d'autres travailleurs certains actes médicaux. « Ça implique une réorganisation de notre réseau », a-t-il insisté.

Des décisions en ce sens seront prises au cours des prochaines semaines, assure-t-on.

N'attendez pas de frapper un mur.

Faites-vous vacciner.

Le passeport vaccinal est maintenant exigé pour fréquenter certains lieux publics.

Québec.ca/vaccinCOVID

Votre gouvernement

Québec

>V01903-5

Menu midi

Trio pointe de pizza

toute garnie ou pepperoni-fromage

+ frites + boisson gazeuse ou petite slush

3.99$ +tx

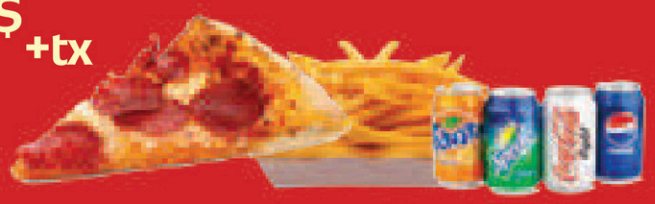

Poutine moyenne

+ boisson gazeuse ou petite slush

5.99$ +tx

Trio 6 croquettes de poulet

+ frites + une trempette + boisson gazeuse ou petite slush

5.99$ +tx

Trio petit poulet pop-corn fritou

+ frites + boisson gazeuse ou petite slush

7.99$ +tx

Trio 3 filets de poulet fritou

+ frites + boisson gazeuse ou petite slush

7.99$ +tx

Trio 2 morceaux de fritou (fringale)

+ frites + boisson gazeuse ou petite slush

7.99$ +tx

AML

ALIMENTATION
MONT-LAURIER

OUVERT AU PUBLIC

Surveillez nos spéciaux toutes les semaines dans votre journal local et sur notre page Facebook

ENTREZ PAR LA PORTE ARRIÈRE

>L06188-5

fritou

790, rue de la Madone, Mont-Laurier
819 499-1551
info@alimentationmontlaurier.com

ACTUALITÉS

Foire gourmande à Gracefield

Commandes en ligne jusqu'au 16 septembre

La Foire gourmande 2021 est réalisée en collaboration avec Les Saveurs de la Vallée et la MRC Vallée-de-la-Gatineau. (Photo L'info de la Vallée – Hélène Desgranges)

SALLE DE RÉDACTION
redaction@inmedias.ca

Pour sa 7e édition, la Foire gourmande de la Vallée-de-la-Gatineau se déroulera le 18 septembre prochain, de 15h à 18h, au 66, rue Saint-Joseph à Gracefield, sous forme de cueillette de boites duo à partager.

La cheffe et sommelière Marie Papilles chapeautera la confection des plats à partir des produits cuisinés par les producteurs et productrices locaux. Il est dès aujourd'hui possible de réserver sa boite duo comprenant une bouteille de vin (80$) en allant sur le lien suivant: https://lessaveursdelavallee.com/evenements/foire-gourmande/.

« L'édition de l'an dernier qui se faisait sous la forme de paniers dégustations pour emporter s'est avérée un franc succès. Cette année encore, puisque nous vivons dans le contexte de la COVID-19, l'idée de reprendre la formule de l'an dernier nous est venue tout naturellement. La Foire gourmande reste une excellente occasion de soutenir les entreprises d'ici », expose Karine Lacroix, chargée de projets du marché public de Gracefield.

Il est possible de commander sa boite duo pour emporter, en ligne jusqu'au 16 septembre.

Les journées de la culture

BIBLIOTHÈQUE J.R. L'HEUREUX

LES JOURNÉES DE LA CULTURE EN CHANSONS

VENDREDI 24 SEPT. 20H

(Salle du château Logue)
PASSEPORT VACCINAL OBLIGATOIRE /
RESPECT DES MESURES SANITAIRES

EN DUO
Andrée David et
Manon Jolivette

VOIX
Audrey-Ann Taillon

VOIX
Martine Vallée

DIRECTION MUSICALE /
GUITARE / VOIX
Daniel Daoust

ACTIVITÉ GRATUITE PLACES LIMITÉES
VOUS DEVEZ **RÉSERVER** VOTRE **PLACE** AU **819-449-2738**

>V02012-1

Soyez Informés

Le cannabis et les aîné(e)s réunit dans une brochure à l'intention des adultes âgés un ensemble d'informations factuelles sur le cannabis. Facile à comprendre, rédigé dans un langage clair, le livret Soyez informés vise à aider les adultes âgés à prendre des décisions éclairées concernant l'usage de cannabis.

banque de photos posé par des mannequins.

Cette ressource publiée par Vieillir activement Canada, repose sur les recherches menées partout au Canada et dans le monde entier sur les adultes âgés et le cannabis. Le résultat de ce travail est présenté dans cette brochure détaillée.

Clairs, faciles à lire, les faits entourant le cannabis sous toutes ses formes y sont abordés ouvertement, et l'information y est présentée de manière objective. Tout au long du livret, Vieillir activement Canada en profite pour rappeler aux lecteurs l'importance de faire preuve de modération et de mener une vie saine et active.

Rédigée à partir des recherches compilées par Vieillir activement Canada, passée en revue par des experts, et mise à l'essai partout au Canada auprès d'adultes âgés, la brochure Soyez informés a été conçue dans le but d'aider les personnes âgées à connaître les faits sur le cannabis au moment de déterminer si, pour eux, l'usage de cannabis est une bonne ou une mauvaise idée.

Soyez informés est offert en 16 langues (français, anglais, allemand, coréen, espagnol, farsi, grec, italien, mandarin, polonais, portugais, punjabi, russe, tagalog, tamoul et vietnamien) ainsi qu'en braille et en version électronique et podcasts (en anglais seulement).

Vieillir activement Canada est un organisme de bienfaisance national; pour en savoir plus long sur ses activités, visitez le site **www.activeagingcanada.ca/fr** pour télécharger une copie numérique ou remplir un formulaire de commande pour une copie gratuite par la poste.

1999 Active Aging Canada Vieillir Activement Canada 2021

>V01847-1

Preuve de vaccination contre la COVID-19 et passeport vaccinal : comment bien se préparer ?

La preuve de vaccination

Au Québec, quand vous recevez un vaccin, on vous remet une preuve de vaccination. Elle est habituellement consignée dans votre carnet de vaccination ou remise en format papier. C'est le cas pour tous les vaccins, incluant ceux contre la COVID-19.

Pour la vaccination contre la COVID-19, une preuve de vaccination électronique est aussi disponible. Elle contient :

- **le prénom, le nom et la date de naissance;**
- **les vaccins reçus;**
- **le lieu de vaccination;**
- **un code QR;**
- **le résultat du premier test de dépistage positif à la COVID-19, le cas échéant.**

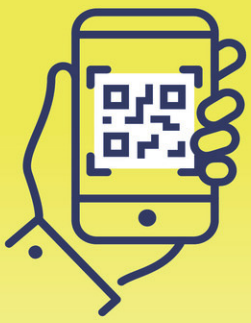

Comment obtenir ma preuve de vaccination électronique ?

1. Rendez-vous sur **Québec.ca/preuvevaccination** et accédez au portail libre-service.
2. Entrez les informations demandées pour confirmer votre identité.
3. Une fois votre identité confirmée, téléchargez votre preuve de vaccination électronique.

Le code QR, en bref

Un code QR est un code en deux dimensions composé de traits, de carrés, de points, de polygones ou d'autres figures géométriques dont on se sert pour stocker de l'information.

À l'aide de l'appareil photo d'un téléphone intelligent et d'une application de lecture de code QR, il peut être numérisé par balayage pour révéler l'information.

Le passeport vaccinal

Le passeport vaccinal est un outil officiel qui atteste, à l'aide de l'information contenue dans le code QR de la preuve de vaccination, qu'une personne est adéquatement protégée contre la COVID-19.

Dès le 1er septembre, le passeport vaccinal permettra aux personnes de 13 ans ou plus adéquatement protégées ou qui ont une contre-indication clinique à la vaccination contre la COVID-19 d'accéder à certains lieux et de pratiquer certaines activités non essentielles où le risque de transmission entre personnes est élevé.

Utilisation du passeport vaccinal

Lorsque vous vous présenterez à un lieu où le passeport vaccinal est demandé, vous devrez fournir votre **preuve de vaccination contre la COVID-19 contenant un code QR**. Cette preuve peut être présentée de trois façons :

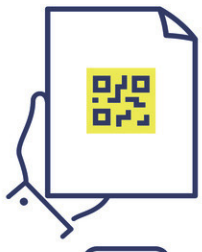

en papier, imprimé en format lettre ou en format carte d'affaires (il faut s'assurer que le code QR soit bien lisible et qu'il ne soit pas altéré par la saleté puisque le lecteur ne pourra pas le numériser);

en format PDF sur votre appareil mobile;

à partir de **l'application VaxiCode**.

Pour que la conformité du passeport vaccinal soit validée, **une pièce d'identité sera aussi exigée au moment de la vérification.**

Votre gouvernement

Opération vaccination COVID-19

Applications VaxiCode et VaxiCode Verif

Deux applications sont disponibles et peuvent être téléchargées gratuitement sur les plateformes habituelles Google Play et l'App Store.

VAXICODE

VaxiCode est destinée aux citoyens.

Elle permet :

- d'enregistrer votre preuve de vaccination qui contient un code QR;
- de confirmer à l'avance votre statut de protection contre la COVID-19 (vert ou rouge);
- de stocker en un même endroit tous les codes QR de votre famille, pour gagner du temps lorsque vous faites une activité ensemble.

Vos données personnelles sont protégées. Lorsque vous enregistrez une preuve de vaccination dans VaxiCode, elle y est conservée de manière cryptée. VaxiCode ne communique pas avec Internet et les preuves ne sortent jamais de l'application, qui agit comme un portefeuille sécurisé.

VAXICODE Verif

VaxiCode Verif est destinée aux exploitants ou aux responsables des activités visées.

Elle permet :

- de lire le code QR figurant sur la preuve de vaccination;
- aux exploitants ou aux responsables des activités visées de vérifier le statut de protection des personnes.

L'application affiche uniquement le nom du détenteur du passeport vaccinal et un indicateur de couleur verte ou rouge, selon le degré de protection de la personne.

Aucun autre renseignement d'identification ou médical n'est affiché.

Comment télécharger l'application et y déposer son code QR ?

1. Cherchez **« VaxiCode »** dans Google Play ou l'App Store de votre appareil mobile et téléchargez l'application en suivant les étapes.
2. Une fois dans l'application VaxiCode, suivez les indications à l'écran.

Au besoin, consultez la page **Québec.ca/passeportvaccinal** pour connaître les étapes détaillées.

D'autres questions ?

Trouvez toute l'information sur le passeport vaccinal au **Québec.ca/passeportvaccinal**.

Si vous avez besoin d'assistance, n'hésitez pas à demander à un proche ou appelez au **1 877 644-4545**.

Si la preuve de vaccination en format papier ou électronique contient des informations erronées, il faut communiquer au **1 877 644-4545** dès que possible.

Si vous n'avez pas accès à Internet et à une imprimante, vous pouvez téléphoner au **1 877 644-4545** pour recevoir votre preuve de vaccination en format papier par la poste. Vous pourrez faire plastifier vous-même votre preuve si vous le désirez.

RAPPEL

Vous êtes responsable de la protection de vos informations personnelles de vaccination. Pour éviter toute fraude potentielle :

- gardez votre preuve de vaccination pour vous, tout comme le lien unique reçu par courriel ou par texto;
- ne partagez pas une photo de votre preuve de vaccination sur les réseaux sociaux.

Pas encore vacciné ?

Il est encore temps de le faire. Plusieurs cliniques de vaccination sont toujours ouvertes. Pour en savoir plus : **Québec.ca/vaccinCOVID**

Québec.ca/passeportvaccinal

1 877 644-4545

Québec

ACTUALITÉS

Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau

Une première initiative pour faire face à la rareté de main-d'œuvre

Le Webinaire présenté par la CCMVG a permis de mieux connaitre les organismes du territoire qui œuvrent en employabilité et a permis de faire la lumière sur un grand nombre de points qui sont directement liés à la rareté de main-d'œuvre. (Photo Depositphotos)

KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

La Chambre de commerce de Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau (CCMVG) a tenu le 1er septembre un Webinaire gratuit afin de faire la présentation des services offerts aux personnes et aux entreprises par Services Québec (Emploi-Québec), le Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau (CJEVG), le Centre Jean-Bosco et le Centre de placement spécialisé du Portage (CPSP). Le tout dans le but de faire face à la rareté de main-d'œuvre grandissante.

L'objectif de cette rencontre virtuelle était de présenter les différents organismes du territoire qui œuvrent dans le domaine de l'employabilité avec différentes clientèles. Organismes qui travaillent en étroite collaboration afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre.

« En discutant avec les différents organismes, nous nous sommes aperçus que leurs services offerts étaient méconnus. C'est pourquoi la Chambre de commerce a initié ce Webinaire afin de faire mieux connaitre les offres de services en employabilité. En ce temps de pénurie et rareté de main-d'œuvre qui touche un grand nombre d'entreprises, le défi de recrutement est important afin de combler des postes. Malheureusement personne n'a de baguette magique, mais les organismes sont là pour accompagner employés et employeurs pour trouver des solutions « gagnant-gagnant ». Ce Webinaire est une première action parmi d'autres qui sont à venir », a expliqué Mario Beaumont du Centre Jean Bosco en début de rencontre.

Plus d'une trentaine de personnes ont répondu présentes en assistant à ce Webinaire pendant lequel les organisations mentionnées plus haut se sont présentées à tour de rôle. Les thèmes qui ont été abordés en plus de la présentation des organismes et de leurs services ont été l'attractivité, l'accueil, l'intégration et la rétention ainsi que les problématiques qui les freinent. On a aussi parlé des différentes clientèles qui veulent rejoindre le marché du travail en incluant les gens qui sont en réinsertion sociale, limités physiquement, faisant partie des minorités visibles et autres.

« Actuellement, il faut s'unir pour contrer la rareté de main-d'œuvre et permettre à celle-ci de s'intégrer. Il faut être conscient que la future main-d'œuvre sera atypique et s'y préparer. »
- Sonia Morin de Services Québec

Pour donner des exemples, du côté du CJEVG, Sophie Beaudoin a fait mention des problématiques de logements et de places en garderie qui viennent influencer l'installation dans la Vallée d'une nouvelle main-d'œuvre. Patrick Pilon et François Dagenais du CPSP, organisme un peu moins connu dans la région qui offre un accompagnement aux personnes désireuses de revenir sur le marché du travail après avoir connu des problèmes avec la justice, ont, pour leur part, insisté sur l'importance de s'ouvrir à une main-d'œuvre différente qui peut s'avérer très efficace et être la perle rare tant recherchée.

Programmes d'aide, subventions, aide au recrutement, activités d'intégration, plan d'action, aide à la formation, changements technologiques ont aussi été abordés par Sonia Morin de Services Québec.

Maison Funéraire McConnery

Maison Funéraire McConnery

Consultation – Pré-arrangements – Columbarium – Vente & lettrage de monuments

Corporation des thanatologues du Québec

Maniwaki 819-449-2626 Gracefield 819-463-2999

À votre service depuis 1930

Prenez note que le service de lettrage et nettoyage sera dans la région durant la semaine du 20 septembre 2021.

Avis de décès

>V02021-1

ALDÉO LANGEVIN

De Maniwaki, est décédé le 10 septembre 2021 au Centre hospitalier de Shawville, à l'âge de 76 ans. Il était l'époux de feu Nicole Charron, le fils de feu Josephat Langevin et de feu Mériza Lacroix. Il laisse dans le deuil sa fille : Chantal (Alain Lafrance), son petit-fils : Maxime Labelle (Marie-Jeanne Moyneur), sa belle-sœur : Rachel Charron, ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s. Il fut prédécédé par ses soeurs. La direction des funérailles a été confiée à la

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca
www.maisonfunerairemcconnery.ca

La famille recevra parents et ami(e)s à la maison funéraire à compter de 10 heures le vendredi 17 septembre 2021, suivi d'une cérémonie de prières à 11 heures.

Avis de décès

>V02000-1

RENA LAPRATTE

De Maniwaki, est décédée le 7 septembre 2021 au centre hospitalier de Maniwaki, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de feu François Xavier Lapratte, fille de feu Ferdinand Fournier et de feu Dolly Woods. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Lyle Cairns), Paul (Régina Lapratte), Laurie (Charles Lapointe), Suzie (Marc Labrie) ses petits-enfants : Lyne, Julien, Lise, Sean, Christine, Chantale, Daniel, Sarah, Michelle, François et Jennifer ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants et un arrière-arrière-petit-enfant ainsi que les enfants de son conjoint : Jean, Pierre, Micheline, Michel, Lisette, Huguette, Gilles et leurs conjoints(es), enfants et petits-enfants. Elle laisse également plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par sa fille May Lapratte et son conjoint de fait Maurice Mercier. Elle laisse aussi son animal adoré de compagnie Maggie.

La direction des funérailles a été confiée à la
Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Télécopieur : 819 449 7437
sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca
www.maisonfunerairemcconnery.ca

La famille recevra parents et amis à la maison funéraire McConnery à compter de 11h le samedi 11 septembre 2021 sera suivi d'une cérémonie de prières à 13h et de l'inhumation au cimetière Assomption de Maniwaki.

La famille désire remercier tout le personnel du 2e étage en gériatrie du centre hospitalier de Maniwaki pour les bons soins prodigués et le support apporté à la famille.

Avis de décès

>V02019-1

M. JACQUES GUERTIN

De Messines, est décédé le 16 janvier 2021 au Centre Hospitalier Maniwaki, à l'âge de 71 ans. Il était le fils de feu Joseph Guertin et de feue Jacqueline Labelle. Il laisse dans le deuil ses enfants : Marc (Marie-Andrée Danis), Luc, Nadia (Yves St-Jacques), ses petits-enfants : Kelly, Zachary, Frédéric, Luka, Bianca, la mère de ses enfants Lise Parisé, ses sœurs : Marjolaine (Denis Corriveau), Anne-Marie, ainsi que ses neveux, nièces et ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à

Maison Funéraire McConnery
206 Cartier Maniwaki, Qc J9E 1R3
Tél : 819 449 2626 / Fax : 819 449 7437
sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca
www.maisonfunerairemcconnery.ca

Le service religieux aura lieu le samedi 18 septembre 2021 à 10H30 en l'église st-Raphaël de Messines.

ANNONCES CLASSÉES

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

À NOS ANNONCEURS : assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Heures d'affaires du lundi au vendredi de 8h30 à 12h • 13h à 16h30

8 00$ + taxes
POUR 10 MOTS
40¢/mot additionnel

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur VosClassees.ca

OFFREZ-VOUS DES EXTRAS
- Encadré
- Couleur
- Titre centré
- Caracatère gras

Informez-vous auprès de votre téléconseiller.

HEURE DE TOMBÉE : Lundi midi (pour la parution du mercredi)

VISA MasterCard

*ESCOMPTE pour plusieurs parutions et plusieurs journaux.

RÉSERVEZ UNIQUEMENT PAR TÉLÉPHONE À CE NUMÉRO

1 866 637-5236

Géré par TC•MEDIA

245 Chambre à louer

AGRÉABLE chambre non-fumeur; Internet, salle de lavage, gym, frigo, 390$./ Maniwaki 819-334-2345/ 819-441-2827

270 Bureaux / locaux à louer

MANIWAKI: 198 Rue Notre-Dame, 200 à 1,000 pi.ca. Centre-ville, 5 minutes du centre d'achats. 819-441-0200, 819-561-4586

305 Ameublement

MEUBLES et appareils électroménager à donner. 819-456-1955

310 Divers à vendre

SPÉCIAL ÉTÉ
TÔLE à couverture et à mur, extérieur/ intérieur. Différentes couleurs. Accessoires. Isolation styromousse différentes épaisseurs. Aussi d'autres matériaux disponibles + + + à bas prix. Centre de liquidation G. Brunette et Fils, 150 Freeman, secteur Hull. 819-775-8048

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

483 Compagne/compagnon

À LA RECHERCHE d'une compagne qui aime la musique Country, les fins de semaine d'été au chalet et demeurer à la campagne. À dix minutes d'Aylmer. De 50 ans et plus, libre et mature, Bienvenue toute nationalité. 613-725-4246, 819-682-4211

985 Autos à vendre

ATTENTION! ATTENTION! Besoin d'une auto. Problème de crédit? C'est fini. Aucune enquête de crédit. Financement sur place. Voiture, camion, van. Léger dépôt requis. Robert Cloutier Autos 450-446-5250 ou 514-830-0098 1-888-446-5250 www.robertcloutierautos.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #(carré)6920. (des frais peuvent s'appliquer). L'aventure est au bout de la ligne. www.lesseductrices.ca

585 Services financiers divers

SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

692 Gardiennes demandées

Gardienne de personnes âgées à domicile
Cherchons personne responsable avec expérience, capable de s'occuper d'une dame âgée en perte d'autonomie et souffrant de trouble de démence, demeurant dans la région de Bouchette. Salaire à discuter. Horaire flexible.
SVP contactez son conjoint au 819-441-8306

Municipalité de Bois-Franc

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE LA VALEUR FONCIÈRE – 2ième année

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné que :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Bois-Franc pour 2021, 2022 et 2023, m'a été déposé physiquement le 14 septembre 2021.

Que pour l'exercice financier 2022 des rôles d'évaluation foncière 2021, 2022 et 2023 de la municipalité de Bois-Franc, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification..

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 2020-343 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
7 RUE DE LA POLYVALENTE C.P. 307
GRACEFIELD (QC) J0X 1W0

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À BOIS-FRANC CE 14 SEPTEMBRE 2021.

Annie Pelletier
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

>V02025-1

ACTUALITÉS

SOPFEU

Le Québec déploie près de 40 pompiers forestiers aux États-Unis

La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), en collaboration avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), soutient les États-Unis qui font face à une saison de feux de forêt particulièrement difficile. 37 pompiers forestiers, ainsi qu'un représentant d'agence, ont quitté le Québec le 8 septembre. Les équipes se rendent dans l'État de Washington pour une mission de 14 jours consécutifs. Un officier à la sécurité de la SOPFEU était déjà sur place pour constater l'application des mesures sanitaires déployées par les autorités américaines. Rappelons que l'année 2021 est une année record en ce qui concerne les prêts de ressources pour la SOPFEU. Jusqu'à maintenant, 453 personnes ont effectué des missions de 14 jours hors province. À cela, il faut ajouter les nombreux prêts d'avions-citernes et de leurs équipages du Service aérien gouvernemental, de même que les prêts de divers équipements servant à combattre les incendies de forêt. (Photo gracieuseté – Josée Langevin – SOPFEU)

AVIS DE DÉCÈS
MURIELLE LAFONTAINE
1937-2021

>L06631-1

Dans la douceur et entourée de l'amour de sa famille, est décédée le 7 septembre 2021, à l'âge de 84 ans, Madame Murielle Lafontaine fille de feu Régis Lafontaine et de feu Marie-Louisa Robillard, épouse de feu Ludger Drolet.

Madame Lafontaine laisse dans le deuil ses frères et sœurs : Roger, Thérèse, Rusell, Conrad et Lise, des amies proches Carmelle et Laurence, neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis. Elle fut prédécédée de ses frères Hervé, Anasse, Antonio, Donald, Aldé et Wilfrid et de ses sœurs Simone, Germaine et Paulette.

Selon la volonté de la défunte, il n'y aura aucun recueillement et l'inhumation se fera à une date ultérieure.

La famille désire remercier Dre. Rezaeifar, les infirmières du CLSC de Maniwaki et spécialement Mélissa Gagnon, Lise Charbonneau et Mélissa Dénommé.

La Coopérative funéraire Brunet du 19 rue principale Nord à Maniwaki offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

« PRÉSENT À CHAQUE INSTANT »

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET

PRÉSENT À CHAQUE INSTANT

Maniwaki
819 449-6082
www.coopfbrunet.com

« Sa mort n'était pas planifiée, mais tout le reste l'était. »

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET

« PRÉSENT À CHAQUE INSTANT »

AVIS DE DÉCÈS
FRANCINE PICHÉ
1952-2021

>L06612-1

À son domicile à Point-Comfort, est décédée le 2 septembre 2021 à l'âge de 69 ans, Madame Francine Piché fille de feu Théophile Piché et de feu Françoise Lafond, épouse de Jacques Boucher.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Michel (Josée) et Manon (Luc), ses petits-enfants : Mélissa, Tania (Philippe) et Alexys, ses arrière-petits-enfants : Mya, Shelby, Mayvie et Stella. Madame Piché laisse également ses frères et sœurs : René (Francine), Nicole (feu Gilles), François (Hélène), Johanne (Claude), Charlotte, Charline (Jean-Marc), Rachel (Normand), Fernand Jr. (Érica) et Chantal (Stéphane), ses belles-sœurs Sylvie (Serge) et Lyne (Jacques), ses cousins et cousines, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.

Selon la volonté de Madame Piché, il n'y aura pas de recueillement ni de cérémonie religieuse. L'inhumation se fera au cimetière de Point-Comfort, à une date ultérieure.

La famille désire remercier le personnel du CLSC et plus spécifiquement, le Dr Patrick Legault et madame Danielle Pelletier pour les bons soins prodigués à madame.

La **Coopérative funéraire Brunet, située au 19 rue Principale Nord à Maniwaki** offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET

« PRÉSENT À CHAQUE INSTANT »

Avis de décès
CLAUDETTE LACROIX
1938-2021

>L06621-1

C'est avec une profonde tristesse que nous vous faisons part du décès de Madame Claudette Lacroix décédée le 20 août 2021 à l'âge de 83 ans. Elle était l'épouse bien-aimée de feu Anatole Lacroix et la fille de feu Eugène Lacroix et de feu Bella Beauregard.

Elle laisse dans le deuil ses enfants Linda (Pierre) et Gaétan (Christine), ses petits-enfants : Stéphanie, Mélanie, Martine, Mélissa et Geneviève ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants. Madame Lacroix laisse également ses frères et sœurs : Madeleine (Gérard), Nicole (Gaétan), Jacques (feu Élaine), Murielle, Raymonde, François, Francine, Sylvon, Fernand, Janick et leur conjoint(e), sa belle-famille, ses cousins et cousines, ses neveux et nièces de même que d'autres parents et amis. Elle fut prédécédée par ses frères et sa soeur : Gilles, Roger, Robert et Jacinthe.

Veuillez noter qu'en raison des circonstances actuelles, le port du masque est obligatoire ainsi qu'une fluidité des visiteurs sera requise. Madame Lacroix sera exposée à la **Coopérative funéraire Brunet**, située au **19 rue Principale à Maniwaki**, le vendredi 17 septembre 2021 de 8h à 10h30. Les funérailles se feront à l'Église de l'Assomption à Maniwaki suivies de l'inhumation au cimetière de Maniwaki.

La **Coopérative funéraire Brunet** à qui la direction des funérailles a été confiée, offre à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances. www.coopfbrunet.com

ARRANGEMENTS FUNÉRAIRES PRÉALABLES | COLOMBARIUM

| MANIWAKI 19, rue Principale N 819.449.6082 |

| MONT-LAURIER 632, rue de la Madone 819.623.6232 |

| RIVIÈRE-ROUGE 473, rue L'Annonciation S 819.275.8555 |

ACTUALITÉS

Fondation du rein

Une vingtaine de marcheurs au rendez-vous

La marche de la Fondation du Rein qui s'est tenu le dimanche 12 septembre s'est bien déroulée, ont mentionné les organisateurs à la suite de l'événement de collecte de fonds et de sensibilisation. Au total, une vingtaine de marcheurs étaient au rendez-vous et grâce à leurs dons et à la générosité de commanditaires et donateurs de la région, l'activité a permis d'accumuler un montant de 2 000$ qui servira aux familles de la région qui vivent avec une maladie du rein. (Photo gracieuseté)

14e anniversaire de décès
Étienne Roy
Décédé le 13 septembre 2007

Une pensée pour Étienne et son fils Henry.

Même si la mort nous sépare, vous serez toujours présents.

La famille Roy et Fortin.

Une messe aura lieu à l'église Assomption de Maniwaki Samedi 13 mars 2021 à 11 h. Merci

Antoinette Fortin Roy

>V01998-1

Pour vos
Avis de décès
Remerciements
Anniversaires
L'info de la Vallée
819-306-1220

Prière au Saint-Esprit

St-Esprit, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle des illusions matérielles. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

L.G

ACTUALITÉS

Maniwaki

Des projets immobiliers à venir, entre nécessité et déceptions

Les personnes qui s'étaient habituées à aller marcher sur des terrains municipaux qui viennent d'être vendus pour du développement résidentiel devront se rabattre sur les sentiers balisés par la Ville de Maniwaki pour pratiquer leur activité. (Photo Pixabay)

HÉLÈNE DESGRANGES
hdesgranges@inmedias.ca

De nombreux changements de zonages ont récemment été entérinés par la Ville de Maniwaki. Certains déçoivent des amateurs de randonnée, mais la Ville explique ses décisions.

Si de nombreux changements de zonages ont été réalisés dernièrement à Maniwaki, explique la mairesse Francine Fortin, c'est qu'en 2017, le gouvernement a demandé à la Ville de refaire son rapport de zones inondables. Puis, sont venues les inondations mémorables les années ensuite, rappelle la mairesse. Ces inondations ne dépendaient pas de débordements, mais bien d'une situation météorologique qui a touché presque tout le Québec, ajoute-t-elle. Le gouvernement a finalement accepté le rapport et ceci a apporté beaucoup de changements de zonage à réaliser par la Ville.

SENTIERS PÉDESTRES CONTRE DÉVELOPPEMENT

D'autres changements de zonage ont été accomplis pour permettre du développement immobilier. « On a besoin de développement économique et ces projets immobiliers sont nécessaires. On ne peut pas les empêcher sur des terrains non développés », explique la mairesse qui, comme les médias, a aussi reçu une lettre anonyme d'une personne qui s'inquiète de perdre des sentiers pédestres sur des terrains qui seront développés.

« Ces sentiers ont été développés par des gens et non par la Municipalité. Pour développer des services demandés par les gens, il faut du développement économique. »

- Francine Fortin

Les sentiers quads ne sont pas touchés par les développements à venir, stipule la mairesse. Mais effectivement, des gens avaient pris l'habitude d'aller marcher sur ces terrains municipaux sans autorisation et s'en étaient fait leurs sentiers, explique la mairesse.

Étant donné que la Ville entretient des sentiers au Site des Trois Clochers et a investi avec le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour de l'éclairage, la mairesse rappelle que ce sont les endroits entretenus pour offrir des sentiers balisés à la population. « On a d'ailleurs commencé à asphalter ces sentiers qui longent la rivière pour en permettre l'accès aux gens à mobilité réduite, le travail va se poursuivre. »

Finalement, à ceux qui demandent à la mairesse de réaliser du logement social, celle-ci explique que ce n'est pas le rôle d'une ville de développer ces services, mais bien à des promoteurs privés. Les villes, dans un cas de projet de logement social, deviennent cependant souvent partenaires, ajoute-t-elle.

Pour vos
AVIS PUBLICS
Annoncez-vous dans
L'info de la Vallée
819 306-1220

LES OURS BLANCS

Assemblée générale Annuelle 2021

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle 2021.
L'assemblée sera tenue le
mercredi 15 septembre 2021
au Château Logue, situé au
12 rue Comeau, à 19h.
Les mesures sanitaires en vigueur seront respectées.

>V02011-1

BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Avis public d'élection

Municipalité de Blue Sea **Date du scrutin** 2021-11-07

Par cet avis public, M. Christian Michel, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller 1 à 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection (ou de la secrétaire d'élection, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

   Du 17 septembre au 1er octobre 2021

   Horaire : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 16h30

   Attention : le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre **9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

   Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection et été désignée pour recevoir des déclarations de candidature (le cas échéant) : Monique Mercier

5. L'adjointe suivante a été nommée pour assister le président d'élection dans ses fonctions: Emmanuelle Michaud

6. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Président d'élection
   Adresse : 10 rue Principale, Blue Sea, Québec, J0X 1C0
   Téléphone : 819-463-2261, poste 2

   Adjointe
   Adresse : 10 rue Principale, Blue Sea, Québec, J0X 1C0
   Téléphone : 819-463-2261, poste 3

   Signature
   Donné à Blue Sea, le 13 septembre 2021

   Christian Michel
   Président d'élection

Municipalité de Blue Sea

Avis public

Demande de dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par le soussigné directeur général, de la Municipalité de Blue Sea, qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal le 5 octobre 2021, à 19h00 au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Qu'au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

N° de demande	Immeuble visé
2021-004	3 chemin de l'Île Claire, Matricule 3313-76-0870-0-000-0000 Lot 4 990 820 du cadastre du Québec
La demande vise à autoriser le lotissement d'un lot d'une superficie de 3 421 m² au lieu de 3 715 m² prévu à l'article 7.2.3.3 du règlement de lotissement 93-03-15(C)	

Toute personne intéressée, pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 5 octobre 2021.

Donné à Blue Sea, ce 8e jour du mois de septembre 2021.

Christian Michel
Directeur général et secrétaire-trésorier

>V02001-1

Ville de MANIWAKI

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Louise Pelletier, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller 1
   Poste de conseillère ou conseiller 2
   Poste de conseillère ou conseiller 3
   Poste de conseillère ou conseiller 4
   Poste de conseillère ou conseiller 5
   Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

   Du 17 septembre au 1er octobre 2021

   Horaire

   Lundi au vendredi De 8h30 à 12h00 De 13h00 à 16h30

   Attention : le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9h30 et 20h aux dates suivantes :

   Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**
   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**

   - Votre domicile est sur le territoire de la municipalité et :
     - o Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
     - o Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;
     - o Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
       - ■ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
       - ■ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(teuse) de la maladie;
       - ■ présentez des symptômes de COVID-19;
       - ■ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
       - ■ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si vous être domicilié(e) et que devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 11 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Mélanie Lyrette.

6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature, le cas échéant : Mme Mélanie Lyrette.

7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre son adjointe, le cas échéant, à l'adresse et aux numéros de téléphone ci-dessous.

   186, rue Principale Sud, Maniwaki, Québec, J9E 1Z9

   Présidente d'élection
   819 449-2800 poste 205

   Adjointe
   819 449-2800 poste 219

Donné à Maniwaki le 13 septembre 2021.

VILLE DE GRACEFIELD
Au de la Gatineau

AVIS PUBLIC

Avis public d'élection

VILLE de Gracefield **Date du scrutin 2021-11-07**

Par cet avis public, Sylvain Hubert, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la Ville de Gracefield.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller 1
   Poste de conseillère ou conseiller 2
   Poste de conseillère ou conseiller 3
   Poste de conseillère ou conseiller 4
   Poste de conseillère ou conseiller 5
   Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature aux jours et aux heures suivants :

   Du 17 septembre au 1er octobre 2021

	Horaire	
Lundi	**De 9h00 à 12h00**	**De 13h30 à 16h00**
Mardi	**De 9h00 à 12h00**	**De 13h30 à 16h00**
Mercredi	**De 9h00 à 12h00**	**De 13h30 à 16h00**
Jeudi	**De 9h00 à 12h00**	**De 13h30 à 16h00**
Vendredi	**De 9h00 à 12h00**	**De 13h30 à 16h00**

   Attention : Le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

   Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**
   - o Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
   - o Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne ;
   - o Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
     - ▪ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
     - ▪ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (porteuse) de la maladie;
     - ▪ présentez des symptômes de COVID-19;
     - ▪ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
     - ▪ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande en communiquant avec le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

La façon de faire votre demande et sa validité varient selon votre situation :

- Si vous êtes domicilié(e) et que devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide uniquement pour le scrutin en cours.
- Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande peut être verbale ou écrite et sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Raymonde Tremblay

6. L'adjointe suivante a été désignée pour recevoir des déclarations de candidature : Raymonde Tremblay

7. Vous pouvez joindre le président d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

   Président d'élection
   Adresse, 351, route 105, Gracefield Québec, J0X 1W0
   Téléphone : 819-463-3458, poste 203

   Adjointe
   Adresse, 351, route 105, Gracefield Québec, J0X 1W0
   Téléphone : 819-463-3458, poste 205

Signature

Donné à Gracefield le 14 septembre 2021

Président d'élection

>V02022-1

Avis public d'élection

Municipalité d'Aumond
Date du scrutin 2021-11-07

Par cet avis public, Julie Cardinal, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
   Poste de mairesse ou maire
   Poste de conseillère ou conseiller 1-2-3-4-5-6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente ou du président d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants :

   Du 17 septembre au 1er octobre 2021

   Horaire : du lundi au vendredi - De 8 h 30 à 12 h 00 et De 12 h 30 à 16 h 00

   Attention : le vendredi 1er octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates suivantes :

   Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

   Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

4. **Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :**
   - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible[1];
   - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
   - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin;
   - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
     - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
     - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
     - présentez des symptômes de COVID-19;
     - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
     - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 15 octobre 2021.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

[1] Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).
SM-1 (21-04)
Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Caroline Leruite

6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection
Adresse : 664, route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
Téléphone : 819-449-4006, poste 226

Secrétaire d'élection
Adresse : 664, route Principale, Aumond (Québec) J0W 1W0
Téléphone : 819-449-4006, poste 22

Donné à Aumond, le 13 septembre 2021

>V02017-1

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PRÉAVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT D'IMPÔTS FONCIERS

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, **Me Marie-Josée Beaulieu**, secrétaire-trésorière adjointe de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau aux fins de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, selon les articles 511 et suivants de la Loi sur les cités et villes, à l'Auberge du Draveur, 85, rue Principale Nord, Maniwaki (QC) J9E 2B5, **JEUDI, LE 4 NOVEMBRE 2021 à 10h00**, pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées, avec les frais encourus, avant la vente. Le paiement préalable ou le montant d'adjudication est payable en comptant (montant maximal en argent comptant de 7 499,00 $) ou traite bancaire à l'ordre de *RPGL en fidéicommis.*

La crise sanitaire reliée à la Covid 19 pourrait avoir un impact sur la tenue ou le déroulement de la vente prévue le 4 novembre 2021. L'information à ce sujet sera publiée avant la vente sur le site Web de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

VILLE DE MANIWAKI

Adresse : 401 à 403, rue des Oblats
No de rôle : 4538-70-8234
Lot : 2 982 406
Cadastre du Québec
Circonscription foncière de Gatineau
Propriétaire : 9103-3977 QUÉBEC INC.

Taxes municipales :	**21 047,66 $**
Taxes scolaires :	**205,24 $**

Adresse : 272, rue Brisson
No de rôle : 4436-38-8348
Lot : 3 216 735
Cadastre du Québec
Circonscription foncière de Gatineau
Propriétaire : ANDRÉ LATOURELLE

Taxes municipales :	**10 189,68 $**
Taxes scolaires :	**3 323,90 $**

Adresse : 100, rue l'Allier
No de rôle : 4439-10-8954
Lot : 2 983 485
Cadastre du Québec
Circonscription foncière de Gatineau
Propriétaire : 9204806 CANADA INC.

Taxes municipales :	**13 100,69 $**
Taxes scolaires :	**447,82 $**

Adresse : 279, rue Cartier
No de rôle : 4537-32-2556
Lot : 3 877 186
Cadastre du Québec
Circonscription foncière de Gatineau
Propriétaire : MAUD LEDOUX

Taxes municipales :	**3 002,41 $**
Taxes scolaires :	**95,12 $**

GATINEAU, le 30 août 2021

MARIE-JOSÉE BEAULIEU
Secrétaire-trésorière de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau aux fins de la vente des immeubles pour non-paiement des taxes

AVIS EST ÉGALEMENT DONNÉ QUE :

- Les immeubles mentionnés sont assujettis à toutes servitudes actives, passives, apparentes ou occultes affectant les propriétés;
- Les immeubles sont vendus sans aucune garantie légale, notamment de contenance, de qualité du sol et de bâtiment et sont acquis, aux risques et périls de l'acheteur;
- Pour toute information relativement au zonage, veuillez vous référer à la municipalité concernée;
- Le prix d'adjudication devra être payé immédiatement en argent comptant (montant maximal en argent comptant de 7 499,00 $) ou traite bancaire à l'ordre de « RPGL en fidéicommis », à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente. Dans certains cas, la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) devront être payées. En ce cas, un adjudicataire inscrit auprès du gouvernement eu égard à ces taxes devra fournir ses numéros d'inscription à celles-ci;
- Tout adjudicataire doit présenter deux (2) pièces d'identité jugées valables, dont une (1) avec photo. S'il s'agit d'une compagnie de droit privé, une copie de la charte, une procuration autorisant le mandataire d'agir, ainsi que deux (2) pièces d'identité jugées valables, dont une (1) avec photo du mandataire, seront requises, à défaut de quoi l'immeuble sera remis immédiatement en vente;
- Tous les immeubles ainsi vendus sont sujets au droit de retrait d'un (1) an prévu selon les articles 511 et suivants de la *Loi sur les cités et villes;*
- Tout paiement préalable doit être effectué au bureau de RPGL, 283, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, en argent comptant (montant maximal en argent comptant de 7 499,00 $) ou traite bancaire à « RPGL en fidéicommis ».

>V02016-1

Avis public – Dérogation mineure

Avis est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Bouchette, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 4 octobre 2021 à 19 h, le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure à savoir :

2021-02 – 118, chemin Richard
Demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 85, article 6.2.1.2 « **Marge avant** » et article 8.1 « **Superficie du bâtiment** », pour un bâtiment accessoire qui sera situé sur la propriété ayant comme cadastre 4 740 489 et 4 741 297 et dont l'adresse civique est le 118, chemin Richard.

Toute personne intéressée relativement à cette demande de dérogation mineure ci-dessus décrite pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ordinaire du 4 octobre 2021.

Donné à Bouchette, ce 14e jour du mois de septembre 2021.

Claudia Lacroix
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

>V02020-1

OFFRE D'EMPLOI

Secrétaire – réceptionniste

La municipalité de Montcerf-Lytton est à la recherche d'une personne dynamique pour combler le poste suivant:

Secrétaire – réceptionniste
Temps plein

En postulant, le candidat s'engage à offrir une expérience positive ainsi qu'à faire vivre un service personnalisé à chacun,

Le candidat retenu devra :

- Acheminer les appels téléphoniques;
- Accueillir les visiteurs;
- Faire la gestion quotidienne du courrier;
- Soutenir le personnel administratif pour le classement, l'envoi de documents et l'entrée de données ou autres;
- Effectuer des tâches administratives, telles que la facturation, les encaissements, la gestion des comptes fournisseurs;
- Produire différents documents pour le conseil et le journal municipal;
- Effectuer certaines tâches reliées aux archives;
- Et toutes autres tâches connexes.

Exigences de l'emploi :

- DEP en secrétariat ou l'équivalent;
- Connaissance de la suite Office (Word, Excel, Outlook);
- Expérience dans le domaine municipal serait un atout.

Le salaire sera à discuter selon expérience
Les candidats intéressés à postuler peuvent acheminer leur curriculum vitae à l'adresse suivante, et ce avant le **vendredi 24 septembre 2021 à 16h00 :**

Municipalité de Montcerf-Lytton
18, rue Principale Nord
Montcerf-Lytton (Québec) J0W1N0
Courriel : infos@montcerf-lytton.com
Tél. 819-449-4578 poste 200
Fax : 819-449-7310

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

OFFRE D'EMPLOI

Contremaître aux travaux publics

- Classe 3 - Temps plein

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectuer toutes les tâches et les activités d'entretien, de réparation et d'amélioration du réseau routier tel que : chemins, fossés, ponceaux, signalisation.
- Effectuer toutes autres tâches connexes demandées.
- Entretien de base des véhicules de voirie (expérience en mécanique serait un atout).
- Faire les achats nécessaires au service des travaux publics et veiller à contrôler les inventaires.
- Effectuer les travaux de déneigement selon les plans en vigueur ainsi qu'effectuer les patrouilles de vérifications du territoire.

EXIGENCES

- Avoir le sens des responsabilités, de l'organisation et une excellente forme physique
- Capacité de superviser une équipe de travail et d'interagir avec le public
- Être disponible pour travailler sur différents quarts de travail au besoin
- Permis de conduire valide classe 3 exigé
- Avoir un bon dossier de conduite
- Diplôme d'études secondaires ou équivalent
- Une expérience au niveau du déneigement et des connaissances en mécanique sont de grands atouts

CONDITIONS
Salaire à discuter selon expérience
Emploi de 40hrs/semaine
Les candidats intéressés à postuler peuvent acheminer leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, et ce, avant le vendredi 24 septembre 2021 à 16h00.

Municipalité de Montcerf-Lytton
18, rue Principale Nord
Montcerf-Lytton (Québec) J0W1N0
Courriel : infos@montcerf-lytton.com
Tél. 819 449-4578 poste 200
Fax : 819 449-7310

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

>V02027-1

BOUCHETTE
QUÉBEC

Offre d'emploi

La municipalité de Bouchette est à la recherche
D'UN JOURNALIER
Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae le plus tôt possible par courriel (info@bouchette.ca) ou à l'adresse suivante :

Claudia Lacroix
Directrice générale
Municipalité de Bouchette
36 rue Principale, Bouchette (Québec) J0X 1E0

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 819-465-2555.

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s recevront une réponse.

>V02029-1

In Médias est
à la recherche d'un(e)

Journaliste à L'info Petite Nation

Type de poste: temps plein (35h), permanent

Si tu rêves de faire du vélo sur l'heure du dîner, de passer du bureau au 5 à 7 sur l'eau ou de camper en plein milieu de semaine, chez nous, c'est possible! Le journal L'info Petite Nation recherche une personne passionnée de journalisme pour rejoindre notre équipe à temps plein dans le magnifique territoire de la Petite Nation en Outaouais qui regorge de lacs et de sentiers.

Si pour vous la qualité de vie et une information locale et régionale sont des incontournables, on va bien s'entendre. Que vous soyez déjà du coin, prêt à rentrer au bercail (pourquoi s'en priver!) ou motivé à changer de région (on inclut la visite guidée promis), faites-nous parvenir votre candidature.
Relevant du rédacteur en chef, le(la) journaliste devra faire preuve de polyvalence et avoir une solide capacité à rédiger des articles sur les différentes sphères de l'actualité.

On offre:
- Un poste permanent à temps plein (35h/semaine);
- Un horaire flexible;
- Un bureau à Buckingham avec une portion en télétravail (parfait pour jouer dehors et la conciliation travail-famille);
- Cellulaire payé et ordinateur fourni (de rien);
- Un leader: l'intérêt public;
- Une communauté chaleureuse, un territoire riche à découvrir et des sujets trippants à couvrir;
- Vacances (parce que même si le travail est super et la région magnifique, c'est important de prendre des pauses et de changer d'air);
- Assurances et avantages sociaux après trois mois.

Responsabilités:
- Effectuer des entrevues et rédiger des articles de qualité dans le respect des normes journalistiques. La rigueur et la qualité chez nous sont non négociables.
- S'impliquer dans la planification des sujets et proposer des reportages originaux.
- Prendre des photos et collaborer avec le reste de l'équipe à une signature visuelle de qualité (psst! la famille In Médias c'est sept journaux locaux en Outaouais et dans les Laurentides en plus de La Presse Touristique). Ça en fait des beaux projets ça.
- Participer à la mise en ligne des articles produits sur nos différentes plateformes Web et médias sociaux.
- *Le(la) candidat(e) retenu(e) retenu pourrait, au besoin et selon l'expérience, être appelé(e) à assister le rédacteur en chef dans le flux de production des journaux (montage, corrections des épreuves, etc.).

Exigences:
- Rigueur, créativité, sens de l'organisation, esprit d'équipe, capacité à gérer la pression et à travailler dans des délais serrés;
- Solides capacités de rédaction et de communication;
- Parfaite maîtrise du français écrit;
- Posséder un permis de conduire valide (même s'il n'y a pas de trafic ça prend un permis et avouez qu'une voiture, ça aide à transporter un kayak, un vélo de montagne ou ses bâtons de golf).

Qualification:
- Baccalauréat en journalisme, communication ou autre champ de formation et/ou expérience pertinente.

Envoyez votre CV au rédacteur en chef Yannick Boursier yboursier@inmedias.ca et à la directrice de l'information Marilou Séguin mseguin@inmedias.ca.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

>P010025-1

LES jobins lesjobins.ca

La refonte des sites web de In Médias est réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec. Québec

ATELIER de soudure et usinage
Sylvain Lefebvre
RBQ 8314-4519-07

Offre d'emploi

Nous sommes à la recherche

D'UN MACHINISTE D'EXPÉRIENCE

pour la réparation de cylindre hydraulique et pour machinage en tout genre à Bouchette.

- Emploi à temps plein, 40 hrs/semaine
- Poste disponible dès maintenant
- Salaire selon expérience

Vous pouvez nous envoyer votre cv par courriel :
ateliersl@msn.com

>V02018-1

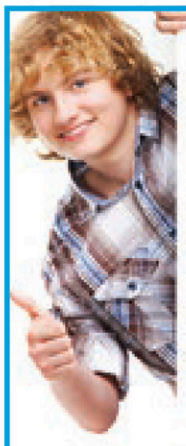

Ville de MANIWAKI

La Ville de Maniwaki est à la recherche de candidats qui souhaitent occuper un poste de :

Brigadiers scolaires

remplaçants sur appel;

Pour nous faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae, vous avez deux options :

- **La déposer dans la boîte aux lettres de la Ville**
- **L'envoyer par courriel au rhmaniwaki@ville.maniwaki.qc.ca**

Joignez-vous à notre équipe. Bienvenue aux retraités

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à rejoindre Mélanie Lyrette, coordonnatrice projets et ressources humaines au 819-449-2800 poste 219.

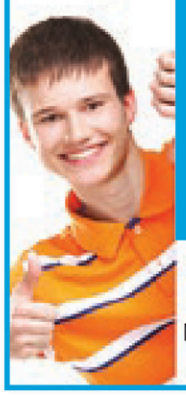

>V02015-1

in médias

In Médias est à la recherche d'un(e)

Gestionnaire de comptes web

Type de poste: temps plein (35h), permanent

Emplacement: Sainte-Agathe-des-Monts, Mont-Tremblant, Mont-Laurier - Télétravail

Responsabilités:

Sous la supervision du Directeur web, le/la gestionnaire de comptes web sera responsable de :

- Développer le portefeuille des clients existants;
- Développer une nouvelle clientèle web;
- Gérer la relation avec les clients afin de s'assurer de maintenir une bonne communication et satisfaction ainsi qu'une saine gestion des attentes;
- Vendre les diverses solutions numériques offertes par In Médias;
- Concevoir des propositions destinées aux clients.

Compétences et Exigences:

- Excellente maîtrise du français à l'oral et à l'écrit;
- Avoir de l'entregent et aimer travailler avec le public ;
- Avoir son véhicule et son permis de conduire valide ;
- Autonome et débrouillard(e);
- Excellente connaissance des stratégies publicitaires numériques.

Si vous croyez avoir les compétences pour relever ce défi, faites parvenir votre candidature à **mrivest@inmedias.ca**
Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

>P009114-1

OFFRE D'EMPLOI

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

AGENT DE DÉVELOPPEMENT PDZA

Service du développement économique

Affichage interne et externe

Sous la supervision du directeur du développement économique, le titulaire de ce poste participe activement au développement économique de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau. Il a comme principal mandat de conseiller les intervenants agricoles et de participer à la réalisation d'initiatives dont la MRC est le promoteur.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Mettre en œuvre le Plan d'action PDZA ;
- Gestion de l'ARTERRE ;
- Mettre à jour le livret promotionnel des produits locaux ;
- Mettre en place et venir en support au Marché les Saveurs de la Vallée ;
- Recevoir et analyser les demandes d'aide financière pour les projets liés à l'agriculture ;
- Informer, conseiller et assister les promoteurs agricoles dans la préparation de leurs projets et dans le montage du plan d'affaires ;
- Participer à divers comités locaux et régionaux ;
- Travailler en étroite collaboration avec le directeur du service;
- Analyser les dossiers et recommander ceux-ci au directeur et au comité d'investissement ;
- Travailler en étroite collaboration avec les différents services et partenaires de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ;
- Effectuer toutes autres tâches connexes nécessaires au bon fonctionnement du service.

EXIGENCES DU POSTE

- Baccalauréat dans une discipline pertinente ;
- Expérience de travail pertinente.

HABILETÉS PROFESSIONNELLES ET QUALITÉS REQUISES

- Connaissance des enjeux du développement du territoire rural et du milieu agricole ;
- Maîtrise parfaite de la langue française écrite et parlée ;
- Leadership, habiletés de planification, de coordination et de communication ;
- Excellente connaissance des outils et logicielsinformatiques usuels.

Située en Outaouais, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau offre une qualité de vie exceptionnelle avec un vaste territoire de lacs, de rivières, de forêts et d'activités sportives et culturelles offertes tout au long de l'année. La Vallée-de-la-Gatineau, c'est un véritable paradis pour les amoureux de la nature et les adeptes de plein air.

La MRC de La Vallée-de-la-Gatineau est une organisation dynamique, tournée vers ses municipalités, valorisant et respectant ses partenaires. Elle mise sur les compétences de son équipe et la concertation de ses élus pour l'avancement des dossiers actuels et projets de développement.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste permanent à temps plein selon la convention collective en vigueur. La semaine de travail normale est de trente-cinq (35) heures. La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau offre une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 22 septembre 2021, à l'attention de Mme Joanie Courchaine, agente en gestion des ressources matérielles et humaines au jcourchaine@mrcvg.qc.ca

Nous remercions toutes les personnes de leur intérêt pour ce poste, mais seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

>V01999-1

SPORTS

Le grand moment d'ouvrir au public le Centre sportif Gino Odjick fraichement rénové est arrivé. Certaines parties du bâtiment devront attendre pour être accessibles, dont les loges. (Photo Jonathan Samson – gracieuseté Ville de Maniwaki)

Inauguration du Centre sportif Gino Odjick

Après 18 mois de fermeture, il faut fêter ça!

HÉLÈNE DESGRANGES, JOURNALISTE DE L'INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL
hdesgranges@inmedias.ca

L'inauguration du Centre sportif Gino Odjik de Maniwaki rénové a été réalisée officiellement, en présentiel, le 11 septembre 2021. Les activités y ont enfin repris après un long arrêt forcé par la pandémie. Reste à savoir si les visiteurs seront assez sages pour qu'il demeure ouvert.

La mairesse de Maniwaki tenait absolument à célébrer ce travail acharné de restauration du Centre sportif de sa ville au cours de l'année passée. Francine Fortin se dit fière de ce travail colossal et souhaitait qu'outre la vidéo de présentation qui a été tournée précédemment pour annoncer la fin des travaux, la population, les usagers du centre, mais aussi les partenaires, puissent célébrer cette réalisation qu'elle juge d'envergure et qui a été accomplie sans dépassement de coûts.

« J'aurais aimé pouvoir accueillir plus de gens, mais on est encore limités sur le nombre. »

- Francine Fortin

La mairesse tenait à ce que les partenaires qui n'ont pas encore pu voir le résultat puissent faire une visite. « Plusieurs municipalités sont partenaires et ont investi dans le projet, c'est important qu'ils puissent voir de leurs yeux », souligne Mme Fortin.

REPRISE GRADUELLE DES ACTIVITÉS: ATTENTION, FRAGILE!

L'ouverture de l'aréna était déjà faite avant l'inauguration, alors que les enfants ont été priorisés par le conseil municipal de la Ville leur réservant une semaine de glace pour les remettre « sur leurs patins ». « Les jeunes, c'est notre priorité. Peu importe ce qui pourrait encore arriver, si on doit limiter le temps de glace par exemple, pour des mesures ministérielles, c'est eux qui y auront droit en premier », explique la mairesse.

Depuis le mercredi 8 septembre, de petites jambes se délient donc sur la patinoire du centre. Hockey mineur et patinage artistique ont pris d'assaut la glace alors que les équipes de hockey adultes, par exemple, y ont eu droit quelques jours après.

Gérer les règles sanitaires ne sera pas une mince affaire, confie Francine Fortin. Déjà, mercredi soir, elle n'a pas dormi de la nuit après une visite au Centre sportif. « De façon générale, tout se déroule vraiment bien, mais il y a quelques récalcitrants et il faudra voir comment gérer la situation, car la Ville n'a ni les moyens de payer 10 000$ d'amende ni l'envie de voir le centre refermer », explique la mairesse en ajoutant que ses employés ne sont ni formés ni engagés pour jouer à la police.

La Ville devra-t-elle engager un agent de sécurité? Des coûts sont associés à cette éventualité, le conseil doit donc y réfléchir, mais, rassure la mairesse, « on ne dépense pas pour le plaisir. Chaque fois qu'on l'a fait, c'était pour des besoins réels ou des dépenses exigées ».

Chaque organisation sportive est responsable de faire appliquer les règles sanitaires lors de sa présence au centre sportif. Étant donné que chaque milieu a des recommandations différentes, il aurait été difficile pour la Ville de gérer cet aspect.

Pour leur part, les employés municipaux se sont assurés, en seulement 4 jours, que les affiches soient à nouveau changées et que le matériel soit en place pour la réouverture. Francine Fortin avoue qu'elle souhaite que la situation se stabilise, car, dit-elle « on a une petite équipe d'employés pour modifier tout ce qui doit l'être chaque fois que de nouvelles règles sont mises en place par le gouvernement, on ne peut pas être aussi rapides que dans les grandes villes ». Pour cette raison, l'aréna de Maniwaki a réouvert un peu plus tard que celles de Gatineau, par exemple.

Compte tenu des équipes restreintes d'employés, certains accès ne seront pas ouverts dans le centre sportif, confirme Mme Fortin. On parle donc des nouvelles loges et des douches, par exemple. Limiter les accès permettra de concentrer le travail des employés et d'offrir plus de temps de glace. Idem pour le casse-croûte qui sera ouvert, mais non pas l'espace de consommation. « Les gens devront porter le masque, mais pourront l'enlever pour manger, et ce, à leur place dans les estrades », explique la mairesse.

Pour ce qui est du deuxième étage, il reste à le finaliser pour y accueillir les aînés. Malheureusement, cette finition devra attendre, la hausse des coûts de matériaux ne permet pas, pour l'instant, d'entrer dans le budget fixé pour ce projet. L'automne est visé pour refaire des appels d'offres, mentionne la mairesse qui en appelle à la compréhension des aînés qu'elle sait privés de beaucoup de choses depuis la pandémie.

La page Détente

Réponses en début de journal

SUDOKU

JEU N° 723

NIVEAU : INTERMÉDIAIRE

	4				1	7		
	8		7				6	4
							9	8
						6		
2		5			7			
		6		2	3			
8	2							
				6			4	
		1	5		2			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

MOTS CROISÉS

N° 723

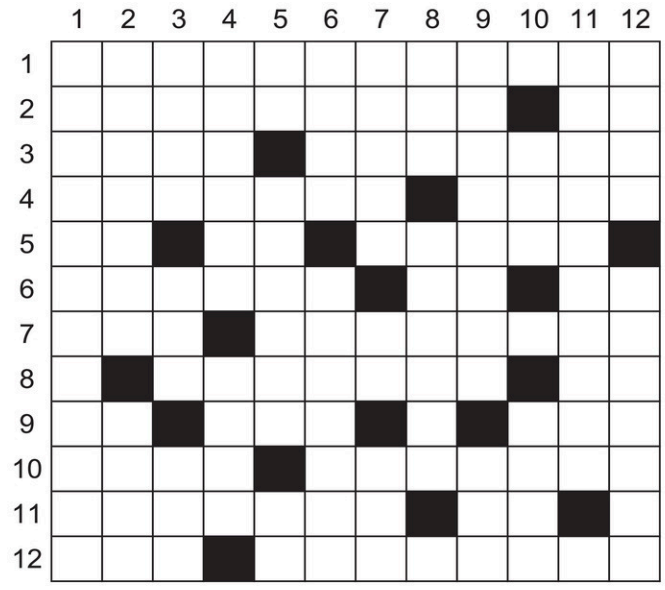

HORIZONTALEMENT

1. Défaut.
2. Sommeiller – Note de musique.
3. Mouvement rapide – Oiseau.
4. Trop étroit – Plante potagère.
5. Propulsé – Petit ruisseau – Arbre.
6. On y glisse l'aviron – Île de l'Atlantique – Astate.
7. À partir de – Décodée.
8. Ôter la crème du lait – En matière de.
9. Interjection – Terme de tennis – Avalés.
10. Sarcla – Pleine.
11. Agripaume – Pronom indéfini.
12. Légumineuse – Paralysé.

VERTICALEMENT

1. Définitif.
2. Reprise d'un sujet déjà traité – Passé récent.
3. Sentir mauvais – Dans le compas – À nous.
4. Araignée – Groupe.
5. Rigolé – Nombre entier – Vieux do.
6. Imprécis – Canal.
7. Portées au pouvoir – Avant-midi – Propre.
8. Démonstratif – Chaud.
9. Chasseur d'animaux à fourrure – Atome.
10. Souverain – Consacré.
11. Effectue le traitement de données.
12. Venues au monde – Petit jeton.

>X01171-43

Les Entreprises Médicales de l'Outaouais
Votre partenaire de la santé

Vente, location et réparation de produits médicaux !

Quadriporteur Pride mobility

- Masques -gants- désinfectants
- Produits spécialisés
- Aide à la mobilité
- Lits médicaux
- Et plus encore

Appelez-nous pour prendre rendez-vous!

Consultez notre site Web : **lesemo.com**
131, boul. Gréber, Gatineau **819 205-9111**
J8T 3R1 **Service de livraison**

>X01520-1

2019 CHEVROLET MALIBU

Moteur 1.5L 4cyl, Automatique
22 000 km
02000

19 995$

2018 CHEVROLET COLORADO

2.8L 4cyl, Automatique. 4x4
110,034 km
02488A

32 495$

2018 CHEVROLET EQUINOX

Moteur 1.6L 4cyl, automatique, Traction Intégrale
68,850 km
02473A

26 495$

2017 FORD FUSION SE

2.0L 4cyl, Automatique, Traction avant
91,560 km
02545A

16 495$

2016 CHRYSLER 300 TOURING

Moteur 3.6L 6cyl, automatique, traction Intégrale
90,171 km
02445B

21 495$

2016 FORD ESCAPE

Moteur 2.0L 4cyl, automatique, 4x4
90,735 km
02253A

18 995$

2015 JEEP RENEGADE

VUS, 2.4L 4cyl, Automatique, Traction avant
66,013 km
02544A

16 495$

2019 HONDA CR-V LX

automatique, AWD
54 205km
02524A

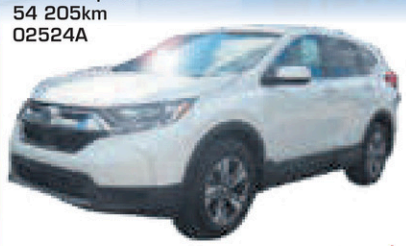

25 995$

2015 TOYOTA COROLLA

1.8L 4cyl, Traction avant
84,162 km
02527A

11 995$

2014 HYUNDAI ELANTRA

Moteur 1.8L 4cyl, Traction avant
95,029 km
02388B

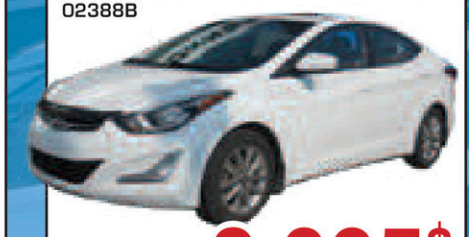

8 995$

VOUS AIMERIEZ UN VÉHICULE NEUF?

PASSEZ NOUS VOIR POUR LE RÉSERVER!

0,0%

FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 24 MOIS

SUR CERTAINS MODÈLES D'OCCASION CERTIFIÉS*

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

GM Buick GMC

LES AVANTAGES :

- Inspection en 150 points et plus
- Garantie du manufacturier
- Assistance routière 24 heures
- Privilège d'échange

GM McCONNERY garagemcconnery.com

Canada 105 boul. Desjardins, Maniwaki, 819-449-1633 ou 1 888 449-1632 DEPUIS 1927

Luc Morin, Représentant
819 441-6112
luc.morin@garagemcconnery.com

Jean-Guy Séguin, Représentant
819 438-2142
jeanguy.seguin@garagemcconnery.com

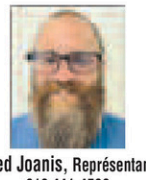

Fred Joanis, Représentant
819 441-4596
fred.joanis@garagemcconnery.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, jeudi soir de 17h à 19h vente seulement, nos vendeurs sont disponibles pour vous sur rendez-vous en tout temps.

1re 2e 3e chance au crédit

>V00024-47